

La Revue d'Egypte Economique & Financière

Organe hebdomadaire d'information sur la vie économique
de l'Egypte et de l'étranger

ADMINISTRATION et RÉDACTION

LE CAIRE	ALEXANDRIE
30. Rue Kasr-el-Nil	9. Rue de Stamboul
Tel. 46165	Tel. 22117 - 20107
B.P. 465	B.P. 624
Adresse Télégraphique "PUBLIOR"	

Concessionnaire Exclusif
de la Publicité :

**SOCIÉTÉ ORIENTALE
DE PUBLICITÉ**
30. Rue Kasr-el-Nil, le Caire
9. Rue de Stamboul, Alexandrie

ABONNEMENTS

	EGYPTE ETRANGER	
UN AN	P.T. 100	Lst. 1.10
SIX MOIS	P.T. 60	Sh. 18/-

LE NUMÉRO P.T. 3

Au Sommaire :

La Mission Commerciale Britannique en Egypte

Pour un Accord Commercial avec la Grande-Bretagne
L'Egypte et les Négociations Anglo-Américaines.

Rapports et Bilans

The Alexandria & Ramleh Railways Cy
Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1936-37

Rapports et Bilans

Filature Nationale d'Egypte
Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1936-37

Les Assemblées Générales

The Egyptian Salt & Soda Company
Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 15 Décembre 1937

Les Assemblées Générales des Sociétés Anonymes

Anglo-Belgian Company of Egypt Ltd. — Presses Libres Egyptiennes. —
Marconi Radio Telegraph Cy of Egypt. — La Textile de Choubrah.

Les Actualités Economiques

L'Emprunt Belge à Londres — Perspectives Américaines

RUBRIQUES :

Revue de la Presse Arabe - Echos et Nouvelles - Informations Financières - Informations Économiques de l'Étranger
Chronique de la Bourse des Valeurs - Lettre de Bruxelles
Revue Cotonnière - Revue du Marché de Gros.

La Mission Commerciale Britannique en Egypte

POUR UN ACCORD COMMERCIAL AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

L'Egypte et les Négociations Anglo-Américaines

Il y a quelques jours, au cours du banquet offert par Sir Thomas Barlow au Sheppard's Hotel, en l'honneur du ministre des Finances, deux discours d'une grande importance furent prononcés, l'un par le Président de la Mission Commerciale Anglaise et l'autre par Makram Ebeid pacha.

Ces discours ont été reproduits in extenso par la presse quotidienne, et tout le monde en a certainement pris connaissance.

On a pu ainsi se rendre compte que les relations politiques étroites qui ont liées l'Angleterre à l'Egypte sont destinées à être renforcées grâce à un resserrement des liens économiques qui existent entre les deux pays.

En fait la portée des paroles entendues par ceux qui furent présents au banquet va beaucoup plus loin.

C'est que de tous côtés, à l'époque si décevante que nous vivons, nous voyons les principes qui pendant si longtemps ont fait la prospérité des peuples foulés aux pieds. Nous assistons depuis quelques années à des attaques répétées contre le libre-échange ; ces attaques ont atteint leur paroxysme ces derniers temps. L'Allemagne et l'Italie pays dont personne ne pourrait contester l'importance économique en Europe et dans le monde s'isolent de plus en plus, prônant et glorifiant l'autarchie, se donnant en exemple à tant d'autres pays que les difficultés assaillent de tous côtés et qui étouffent derrière leur murailles douanières de plus en plus épaisses et hautes.

Or qu'on le veuille ou non, les nations sont solidaires les unes des autres. Cela est un fait et en le répudiant un grand nombre de pays marchent vers l'abîme entraînant l'univers avec eux.

L'autarchie, il faut l'avouer n'est le plus souvent qu'une nécessité économique, dans certaines conditions. C'est le produit de la misère. Mais pourquoi ne pas le reconnaître comme tel, pourquoi ne pas admettre qu'on est forcé par des circonstances temporaires à se replier sur soi-même, pourquoi ne pas déclarer à haute voix que l'autarchie est une hérésie économique et que le but de chaque peuple doit être de retourner aux principes de la libre circulation des biens entre toutes les nations de l'univers.

C'est pour cela que l'on se sent récontorté quand on entend le ministre des Finances de l'Egypte affirmer sans ambiguïté, que « nous voulons être et demeurer les amis de tout le monde, en général, et de la Grande-Bretagne, en particulier ». Et en disant cela, Makram Ebeid pacha s'est placé aussi bien au point de vue politique, qu'au point de vue commercial, plus spécialement. Nous sommes heureux de constater que nos dirigeants ont su garder leur sérénité au milieu de la tempête qui balaie l'univers et que tout en voulant mettre en valeur les ressources du pays, ils n'oublient pas que sans son commerce extérieur, l'Egypte serait condamnée à dépérir.

Le désir du gouvernement anglais de négocier un nouveau traité de commerce avec l'Egypte, ne constitue pas un fait isolé, il est au contraire dans la ligne de conduite que la Grande-Bretagne s'est tracée depuis

quelque temps : l'élargissement de la zone d'échanges libres dans le monde.

On se souvient que l'Angleterre est demeurée fidèle au libre échangeisme jusque ce qu'elle se soit vu forcée en 1931 et ce dans un but de légitime défense, de faire appel à des tarifs douaniers suffisamment élevés pour assurer la protection de l'industrie menacée par les flots de marchandises qui arrivaient de toutes parts.

Cette protection a permis à l'économie anglaise de se ressaisir et de reprendre sa marche en avant après que le gouvernement national, porté au pouvoir par la quasi unanimité du peuple britannique, eut mis de l'ordre dans les finances du pays.

Ainsi l'Angleterre a pu rapidement émerger du marasme ; mais c'est pendant les années qui ont suivi 1931, que son marché intérieur, par son expansion rapide a assuré aux producteurs du pays un débouché stable et suffisant.

BANQUE DE COMMERCE

N. Tepeghiosi & Co.

Société en Commandite par Actions. — Fondée en 1928

CAPITAL AUTORISE L.E. 200.000

CAPITAL VERSE L.E. 160.000

SIEGE SOCIAL : LE CAIRE, 147, Rue Emad El Dine

Téléphones : Direction : Nos. 54700 et 55410
Portefeuille, Change No. 41671

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE :

Escomptes, Avances sur Valeurs publiques, sur Marchandises et sur Effets ; Dépôts à Vue et à échéance fixe ; émission de chèques et Lettres de Crédit sur les principales villes de l'Egypte et de l'Etranger, etc., etc.

Elle possède une branche spéciale pour les opérations de Bourse. Service spécial de Caisse d'Epargne à 3 1/2 0/0 d'intérêts, et de coffres à la disposition du public aux meilleures conditions.

N.B. — Les guichets de la Banque sont ouverts les après-midi même en été.

Cependant le point de saturation de ce marché n'est pas loin d'être atteint. Certains signes font craindre que les affaires semblent devoir accuser un certain recul dans les mois à venir.

Des avertissements se sont faits entendre dans tout le pays, à tel point que les membres du gouvernement se sont vus dans l'obligation de faire à plusieurs reprises des déclarations rassurantes, afin de combattre toute manifestation de cette psychose de crise qui plus que tout autre chose risque de provoquer celle-ci ou d'en rapprocher l'avènement.

Pourtant, il est clair que les dirigeants anglais eux-mêmes se rendent compte que le développement des échanges extérieurs s'impose aujourd'hui. Le marché intérieur ne peut plus suffire. Cela sera surtout vrai lorsque la demande provenant de l'industrie des armements commencera à décroître. C'est pour cette raison que les hommes d'Etat britannique déploient des efforts inlassables en vue de donner un essor nouveau et durable au commerce extérieur de leur pays.

Il est indéniable que les accords d'Ottawa ont causé un accroissement notable du commerce de l'Angleterre avec ses Dominions. Mais cela ne peut suffire, ni à ces derniers ni à la Grande-Bretagne. Les accords d'Ottawa doivent être changés. Ils n'ont pas empêché l'Angleterre de conclure certains accords bilatéraux avec quelques pays. Mais même ces accords en donnant des résultats satisfaisants ne peuvent avoir que des effets limités.

A la lumière de ces observations on comprendra l'empressement avec lequel les anglais se sont mis à étudier les possibilités de conclure sur de larges bases un accord commercial avec les Etats-Unis.

Le moment est certes mûr pour des négociations anglo-américaines tant pour des raisons politiques que pour des raisons économiques.

Les hommes d'Etat américains ont fini par comprendre que leur politique économique concernant leur commerce extérieur est funeste à leur pays.

Le fameux tarif prohibitif Hawley-Smoot mis en vigueur il y a une dizaine d'années de cela, a causé un tort énorme aux Etats-Unis. Empêchant les marchandises étrangères de pénétrer dans le pays, ils ont créé dans le monde une pénurie de crédits en dollars. D'un autre côté les puissances européennes avaient contracté des emprunts considérables en Amérique, et ce pays n'acceptant plus des marchandises en règlement de ces dettes, les débiteurs des Etats-Unis se trouvèrent dans un cruel embarras. Des quantités énormes tra-

versèrent l'Atlantique s'accumulant dans les banques américaines, et causant une véritable famine de métal jaune dans le reste du monde.

Cet appauvrissement d'un grand nombre de pays, qui pendant longtemps avaient été d'importants clients des Etats-Unis, réagit défavorablement sur les exportations de ceux-ci.

Les ventes américaines à l'étranger s'effondrèrent. La crise s'aggrava. Les efforts de Roosevelt ainsi qu'une réaction naturelle après une chute trop profonde, créèrent en Amérique la conviction qu'une nouvelle ère de prospérité s'ouvrait pour le pays.

C'était une illusion, pourtant, comme les derniers événements l'ont montré. Les américains sont redevenus pessimistes. Mais ils semblent se rendre mieux compte maintenant que même leur pays si riche, ne peut vivre sans commerce extérieur.

En dépit des obstacles qu'ils rencontreront sans doute à chaque instant, les hommes d'Etat des Etats-Unis veulent à tout prix créés un bloc économique anglo-saxon, partisan du libre échange, et qui agirait comme un pôle d'attraction pour les

autres pays. On a le ferme espoir que les Puissances d'Oslo finiront par s'adjoindre à ce bloc immense lorsqu'il sera constitué, et qu'ainsi un groupe formidable sera formé dont le commerce dépasse 3 milliards de livres par an, et qui exerçait un influence irrésistible sur les autres peuples.

Il est de l'intérêt bien entendu de l'Egypte de devenir un des premières que ce formidable bloc de puissances libérales qui ne manquera pas de se développer et de se raffermir.

Elle contribuerait ainsi non seulement à améliorer considérablement sa propre situation, mais à donner l'exemple aux nations qui se laissent tromper par de dangereux théoriciens.

Un nouveau traité avec l'Angleterre serait le premier pas de l'Egypte dans cette voie. Mais ce pays devra aussi faire tout son possible pour entamer dans le même but, des discussions aussi bien avec les autres membres du Commonwealth britannique qu'avec les Etats-Unis.

Edgar Anzarut.



"AL CHARK"

PREMIERE SOCIETE ANONYME EGYPTIENNE D'ASSURANCE-VIE

Siège Social: En l'immeuble de la Compagnie

15, Rue Kasr-El-Nil — Place Soliman Pacha
14, Rue Soliman Pacha.

Branches Pratiquées

VIE - INCENDIE - RISQUES DIVERS

CAPITAUX ASSURÉS AU 31 DÉC. 1935

L.E. 2.420.000

TARIFS AVANTAGEUX

COMBINAISONS INTÉRESSANTES

MAXIMUM DE GARANTIES

RÉSERVES INVESTIES EN EGYPTE

TOUS RENSEIGNEMENTS FOURNIS GRACIEUSEMENT



RAPPORTS ET BILANS

The Alexandria & Ramleh Railways Cy

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1936-37

A l'assemblée générale ordinaire, tenue le 17 décembre, étaient présents : MM. Michel C. Salvago, Mario Lascaris, Elie Mosséri, Dimitri Klat bey, Emile Bégué, Alfred Scurmann, David Hazan, I. Ferro, J. Zahar, etc.

A 4 h. précises le Président déclare l'Assemblée ouverte et valablement constituée : 320.690 actions sont présentes ou représentées.

M. Alfred Scurmann, fait fonction de secrétaire.

M. Emile Bégué donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration que nous publions plus bas et le représentant de la Maison Hewat, Bridson et Newby donne lecture de son rapport.

* * *

Un actionnaire s'étonne de ce que le personnel continue à réclamer une augmentation de salaires, alors que le rapport indique que les dépenses sont en augmentation de L.E. 4.518, augmentation qui réside principalement dans les relèvements de salaires qui ont été appliqués à partir du 1er août 1936.

Le Président répond que les augmentations de salaires ont été effectuées pour permettre un ajustement des salaires de ceux qui avaient plusieurs années de services ; quant aux récentes revendications du personnel, le Conseil estime qu'elles ne pourront être examinées qu'après que la Société aura vidé son différend avec la Municipalité.

Un autre actionnaire se référant à l'adjudication des autobus attire l'attention du Conseil sur le fait que les Entreprises d'Autobus sont en général déficitaires.

Le Président répond que le Conseil procède avec prudence et s'entourera de toutes les garanties, afin de mettre la Société à l'abri de toute surprise.

* * *

Les comptes et le rapport des censeurs sont approuvés.

MM. E. Bégué et A. Remauryé, administrateurs sortants sont réélus.

Le dividende fixé à sh. 1/- est payable à partir du vendredi 24 décembre 1937.

Les censeurs sont réélus.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément à nos Statuts pour vous soumettre le Bilan et le Compte de Profits et Pertes de notre Société arrêtés au 30 septembre 1937.

Les recettes de notre réseau de tramways au cours du dernier exercice se sont élevées à livres égyptiennes 157.656.607. Elles accusent par rapport à celles de l'exercice précédent une augmentation de livres égyptiennes 2.354.607 dont la majeure partie est due à ce fait que nos services avaient été interrompus pendant 5 jours en juillet 1936 par une grève de notre personnel alors que cette année l'exploitation n'a pas été troublée par de semblables événements.

Les dépenses d'exploitation qui s'élèvent à L.E. 128.333.463 sont en augmentation de L.E. 4.518,407 par rapport à celles de l'exercice précédent. La cause de cette augmentation réside principalement d'une part dans les relèvements des salaires qui ont été appliqués à partir du 1er août 1936, et d'autre part, dans la majoration du prix des combustibles. Cette majoration a eu une influence défavorable en même temps sur les bénéfices de notre service de vente d'énergie qui accusent une légère régression par rapport à l'exercice précédent.

Le développement de ce service s'est trouvé fâcheusement arrêté par les conditions auxquelles la Municipalité a prétendu subordonner toute autorisation de pose de nouveaux branchements. Cette situation a retenu toute l'attention de notre Conseil. Il s'est efforcé d'y remédier en essayant de conclure avec la Municipalité un arrangement transactionnel. Les pourparlers engagés à ce sujet sont encore en cours.

Comme vous le savez notre situation s'est trouvée sérieusement atteinte depuis plusieurs années par la concurrence des services d'autobus. Le 1er janvier 1937 la Municipalité a cessé de renouveler les rokhzas de ces autobus. Elle ne leur accorde plus que des autorisations de courte durée. D'autre part, elle a mis en ad-

judication la concession de l'exploitation d'un nouveau réseau de quatre lignes d'autobus. Conformément à l'avis de nos conseils juridiques nous nous sommes abstenus de participer nous-mêmes à cette adjudication. Mais une nouvelle Société Egyptienne «The Alexandria Transport Company» créée notamment en vue de cette entreprise et à la constitution de laquelle nous avons participé, a présenté une soumission établie en parfait accord avec nous et qui pourrait avoir éventuellement comme conséquence la transformation de certaines de nos lignes.

En ce qui concerne le procès relatif à l'indemnité de rachat du réseau de Ramleh, l'étude approfondie du rapport des Experts dont nous vous avons entretenus l'an dernier est maintenant achevée. Elle a permis à nos avocats de rédiger leurs conclusions qui seront incessamment déposées devant le Tribunal et lui permettront de statuer.

Les tableaux statistiques annexes au présent rapport vous permettront de vous rendre compte de la marche de notre exploitation au cours de l'exercice écoulé.

Nous vous donnons ci-après toutes explications utiles sur les principaux postes du Bilan et du Compte Profits et Pertes que vous trouverez au présent rapport.

I. — ACTIF

Les divers comptes de l'er Etablissement présentent, par rapport à ceux de la clôture de l'exercice précédent, les modifications ci-après :

PREMIER ETABLISSEMENT RESEAU URBAIN

	L.E.
Total du compte au 30 septembre 1936	736.784
Total du compte au 30 septembre 1937	738.674

Soit une augmentation de ... 1.890 se décomposant comme suit :

- a) Voies et Lignes Aériennes :
 - Installation d'une signalisation à Ragheb pacha et doublement des poteaux dans les rues Ibrahim ler et Khédive ler L.E. 345
- b) Bâtiments et Usines :
 - Aménagement des bureaux des billets à Mcharrem Bey et amélioration

de l'éclairage des abords de l'Usine de Karmous L.E. 111
 c) Machines et Outillage :
 Parachèvement d'une 4ème chaudière de 365 m² et divers ... L.E. 639
 d) Lignes Diverses L.E. 793

DOMAINE PRIVE

L.E.	
Total du compte au 30 septembre 1936	70.086
Total du compte au 30 septembre 1937	71.372

Soit une augmentation de ... se décomposant comme suit :	1.286
Installations et matériel divers	1.609
à déduire, pour terrains vendus	323

Augmentation pour 1936-37. 1.286

Magasins	31.086
----------------	--------

Ce chiffre représente le prix de revient du matériel en magasin et des approvisionnements pour travaux de l'Établissement, suivant inventaire. Débiteurs divers L.E. 8.108

Ce compte représente les montants dus par des tiers pour revenus de loyers et vente de courant, les dépôts à nos agents pour change, les avances à notre personnel, etc.
 L. Steinschneider L.E. 11.925

Solde dû sur le prix de vente du Casino San Stefano, déduction faite des intérêts sur semestrialités non échues.

Terrains à Ramleh L.E. 112
 Solde de la valeur garantie par la Société Égyptienne d'Entreprises Urbaines et Rurales, après déduction de l'avance faite par cette Société sur la valeur garantie.

Titres en portefeuille et divers L.E. 65.239

Lstg. 60.500 Dette Unifiée Égyptienne 4%, 200 actions de dividende Trams d'Alexandrie, 325 actions de jouissance Trams d'Alexandrie, 87 Obligations 4% Trams d'Alexandrie, au prix coûtant, et Lstg. 1.000 Dette Unifiée Égyptienne 4% — cautionnement à la Municipalité d'Alexandrie. Caisse et Banques L.E. 39.569

Ce poste représente les espèces en caisse, et le solde de nos comptes courants en «Livres Égyptiennes» et en «Devises Étrangères» auprès de diverses banques.

Compte d'ordre spécial ... L.E. 513.529

Solde de ce compte au 30 septembre 1937. Ce chiffre — identique à celui du bilan précédent — représente le solde au 31 décembre 1928 des comptes de l'Établissement du réseau de Ramleh.

II. — PASSIF

Capital autorisé et émis L.E. 365.625
 375.000 actions de Lst. 1 entièrement libérées.

Tramways d'Alexandrie, Cte. Annuités L.E. 143.627

Capital des annuités que nous avons à payer à la Société Anonyme des Tramways d'Alexandrie, réduit par rapport au dernier bilan de livres égyptiennes 8.307.994.

Créanciers divers L.E. 20.625

Le poste Divers se décompose comme suit :

Société Anonyme des Tramways d'Alexandrie, provision pour intérêts du 15 septembre au 1er janvier à payer en sus du pair des obligations amorties, au fur et à mesure de leur remboursement jusqu'à concurrence de L.E. 1.244

Fournisseurs et créanciers divers L.E. 15.003

L.E. 16.247

Le compte de Profits et Pertes se présente de la façon suivante :

Au débit : Frais d'exploitation de toute nature sur le réseau L.E. 123 mille 333.

Allocation statutaire et jetons de présence au Conseil, L.E. 4.459.

Frais d'Administration et divers, allocations aux Censeurs et au Représentant à Londres et divers L.E. 1.104.

Charges du service des annuités dues à la Société Anonyme des Tramways d'Alexandrie L.E. 14.261. Total au débit L.E. 148.157.

Au Crédit : Recettes d'exploitation et de publicité du réseau L.E. 157 mille 567.

Intérêts et revenus des titres en portefeuille L.E. 3.157.

Produits divers L.E. 10.206.

Total au Crédit L.E. 171.020.

Le solde bénéficiaire de l'exercice s'élève ainsi à L.E. 22.863.

Le solde créditeur de notre compte de Profits et Pertes se présente donc comme suit au 30 septembre 1937 :

Bénéfices de l'exercice L.E. 22.863.

Solde reporté de l'exercice précédent L.E. 691. Total L.E. 23.554.

Nous vous proposons de répartir ce solde de la façon suivante :

1. — Au crédit du compte « Réserves Réseau Urbain, Spéciale Ville et Amortissement de la Concession Urbaine L.E. 12.500.

A déduire L.E. 7.500, somme à prélever ultérieurement sur les intérêts dus depuis le 1er janvier 1929 sur le montant de l'indemnité de rachat du Réseau de Ramleh.

Reste : L.E. 5.000.

2. — Dividende de 1 sh. aux 370 mille actions, L.E. 18.281.

Total : L.E. 23.281.

A reporter à nouveau L.E. 273. — Total égal : L.E. 23.554.

Vous observerez que nous proposons de passer, comme l'an dernier, aux « Réserves Réseau Urbain, Spéciale Ville et Amortissement de la Concession Urbaine » un montant de L.E. 12.500. Sur ces 12.500 livres, 7.500 seront à prélever ultérieurement des intérêts dus depuis le 1er janvier 1929 sur le montant de l'indemnité de rachat du Réseau de Ramleh.

Si vous approuvez les comptes et répartitions ci-dessus, nous vous proposons de fixer au 24 décembre 1937 la date du paiement du dividende de 1 sh. contre remise du coupon No. 35.

Vous aurez, aux termes des Art. 85 et 86 de nos Statuts, à pourvoir au remplacement de deux Administrateurs sortants et rééligibles, MM. E. Bégué et A. Remaugé.

Enfin, nous vous prions de vouloir bien, conformément aux Statuts, nommer les Censeurs pour l'Exercice 1937-1938 et fixer leur rémunération.

BANQUE MISR

SOCIÉTÉ ANONYME ÉGYPTIENNE

Siège Social : Au Caire, Rue Emad-El-Dine

Succursales : A Alexandrie, Rue de Stamboul

Agences et Branches

Mousky (Caire) et Rod el Farag (Cairo), Mansourah, Tantah, Méhalla Kébir, Benha, Mit Ghamr, Chébine El Kom, Zagazig, Fayoum, Béni-Souef, Maghagha, Béni Mazar, Minia, Béba, El Fachn, Dairout, Mallawi, Assiout

LA BANQUE MISR FAIT TOUTES OPÉRATIONS

DE BANQUE

RAPPORTS ET BILANS

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

Rapport du Conseil d'Administration pour l'Exercice 1936-37

A l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 16 décembre, dans les Bureaux de l'Alexandria Commercial Cy., étaient présents : MM. Michel Salvago, Sir Henry Barker, Oswald J. Finney, C. M. Salvago, Aly bey Emine Yéhia, A. J. Lowe, H. Carver, Elie Mosséri, Raphael Toriel, Linus Gasche, A. Filus, Me. Vatinbella, A. Théodorakis, J. Shallam, Alfred Ioakim, Cohen Salama, Calzetti, etc.

A 4 h. 30 précises, M. M.C. Salvago, Président, déclare l'Assemblée ouverte et ajoute : « D'habitude les actionnaires sont nombreux là où ça va mal, je vois avec plaisir que ces Messieurs nous honorent de leur présence en nombre imposant ».

MM. J. Shalam et Cohen sont nommés scrutateurs. M. Emile Hægeli fait fonction de secrétaire.

Près de 72.000 actions sont présentes ou représentées.

M. Linus Gasche, Administrateur-délégué, donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration que nous publions plus bas.

L'Assemblée approuve les Comptes et le Rapport des Censeurs MM. Russell & Co.

Elle fixe le dividende à P.T. 36 par action, payable à partir du 20 décembre 1937.

La nomination de S.E. Ismail Sedky pacha, ancien président du Conseil des Ministres, qui a bien voulu reprendre son siège au sein du Conseil, est ratifiée.

Les administrateurs sortants MM. Michel C. Salvago et Linus Gasche, sont réélus.

* * *

Le Président adresse des remerciements à M. Linus Gasche qui contrôle l'activité des Usines de la Société et des Sociétés-soeurs à la satisfaction générale et à qui revient la plus grande part du succès de l'entreprise. Le Président ajoute qu'au cours du banquet de la Chambre de Commerce Egyptienne, Sir Thomas Barlow, président de la Mission Britannique dans l'allocation qu'il avait prononcée a, lui aussi, adressé des félicitations à M. L. Gasche, pour ce qu'il avait vu au cours de sa visite à la Filature Nationale d'Egypte, et a exprimé son admiration pour la parfaite organisation.

Puis M. Salvago, au nom de l'Assemblée présente ses remerciements à tout le personnel qui a fait preuve d'un entier dévouement.

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le Rapport annuel sur l'Exercice 1936-1937 de votre Société et de soumettre à votre examen et approbation le Bilan et le Compte « Profits et Pertes », clôturés au 30 septembre 1937.

Le compte « Profits et Pertes », après déduction de tous frais généraux et administratifs, fait ressortir un bénéfice de : L.E. 84.333,810 m/s.

Notre Société a poursuivi son rythme constant de développement et de progrès. Cette année aussi, notre production accuse une sensible augmentation sur celle des années précédentes, augmentation principalement due à l'extension et à la modernisation successive de notre matériel. Les ventes se sont faites pendant toute l'année d'une façon très régulière, c'est-à-dire au fur et à mesure de la production, de sorte que nos stocks sont toujours restés réduits. De même, le résultat financier de notre exercice est très satisfaisant, grâce aux prix favorables auxquels nous avons pu nous procurer nos matières premières au début de l'année.

Le « Comptoir pour la vente des Filés Egyptiens » a fonctionné, cette année aussi, à notre entière satisfaction.

Notre Société-Soeur, la « Société Egyptienne des Industries Textiles », a pu augmenter sa production grâce, en grande partie, à l'aptitude croissante de la main d'oeuvre. Les travaux de ses nouvelles installations à Gheit El Enab sont sur le point d'être terminés et l'Usine pourra commencer à fonctionner au cours du mois de janvier prochain.

Durant l'année sous revue, nous avons payé entre autres :

L.E. 40.000, à titre de versement sur notre quote-part dans l'augmentation du capital social de cette Société, de sorte qu'au 30 septembre 1937, notre participation se monte à L.E. 120.000. Le solde de L.E. 80.000 sera appelé au courant de l'exercice qui vient de débuter.

Notre autre Société-Soeur, la « Société Egyptienne de l'Industrie de Bonneterie », marque également un progrès très satisfaisant, tant au point de vue production et ventes, que résultat financier.

Notre Société a également pris une participation de L.E. 5.000 dans la « Société Egypt. de Tissage et Tricotage », Le Caire, Société au capital de

L.E. 50.000.

Les comptes de l'exercice 1936-37 qui sont soumis à votre examen et à votre approbation, établissent ce qui suit :

Les bénéfices nets, disponibles, déduction faite de toute charge sociale et de toute somme que votre Conseil a jugé opportun d'affecter à tout amortissement, s'élèvent à L.E. 65.689

De cette somme, il y a lieu de déduire, conformément à l'article 42 des Statuts :

	L.E.	
5% à la Réserve	3.284	
5% au Conseil d'Administration	3.284	6.569
		<hr/>
	L.E.	59.120

5% de Dividende aux Actionnaires, sur le capital social de L.E. 487 mille 500, soit P.T. 19,5 par act. sur : 125.000 act.

	L.E.	
Transfert aux Fonds de Réserve	15.000	
		<hr/>
		19.745

laissant ainsi un solde de ... auquel est à ajouter le reliquat de l'année dernière

	L.E.	
du montant disponible de ... nous vous proposons de distribuer un dividende supplémentaire de P.T. 16,5 par action, soit sur 125.000 actions.	20.625	
		<hr/>
		4.090

et de reporter à nouveau ... Si vous acceptez cette répartition, vous aurez à toucher P.T. 36 par action, contre remise du coupon No. 19, payables aux guichets de The National Bank of Egypt à Alexandrie et au Caire, à partir du 20 décembre 1937.

Votre Conseil est certain d'être votre interprète en présentant ses remerciements à notre personnel dont le travail intelligent et constant est d'un précieux concours à la prospérité de notre Société.

Nous avons le plaisir de vous informer que S.E. Ismail Sedky pacha, ancien président du Conseil des Ministres, a bien voulu reprendre son siège au sein de votre Conseil. Nous soumettons sa nomination à votre ratification.

Les Administrateurs sortant cette année, sont Messieurs Michel C. Salvago et L. Gasche. Conformément à l'article 26 des Statuts, ils sont rééligibles. **Le Conseil d'Administration.**

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

THE EGYPTIAN SALT & SODA COMPANY

Compte-rendu de l'Assemblée Générale
Ordinaire du 15 Décembre 1937

À l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 15 décembre 1937, étaient présents : S.E. Ahmed Abdel Wahab pacha, Elie Mosseri, Comm. S. Pinto, Aly bey Emine Yéhia, Comm. Dr. Enrico Biagi, Comm. G. Vannucci, A.J. Lowe, A. Filus, A. Théodorakis, R. Hadgès, Me. Vatimbella, avocat-conseil de la Société, Dr. R. Natoli, directeur-général et M. G. Psacharapoulo.

À 4 h. 30, le Président déclare l'Assemblée ouverte et valablement constituée plus de 200.000 actions étant présentes ou représentées.

Le rapport du Conseil d'Administration que nous avons publié le 6 décembre, est considéré lu.

Le représentant de la Maison Russell & Co., donne lecture de son rapport, qui est approuvé.

L'Assemblée fixe le dividende à sh. 2/3, payable à partir du 22 décembre 1937.

M. Elie Mosseri, vice-Président, soumet à la ratification de l'Assemblée la nomination de S.E. Ahmed Abdel Wahab pacha, ancien ministre des Finances, au sein du conseil en remplacement de S.E. Hafez Afifi pacha. Cette nomination est approuvée à l'unanimité. Un actionnaire au nom de l'Assemblée dit que choix plus heureux ne pouvait être fait.

Les administrateurs sortants MM. Elie Mosseri et Comm. Silvio Pinto sont réélus.

MM. Russell & Co., censeurs sont réélus et leurs émoluments portés à L.E. 400, vu qu'ils ont à contrôler aussi le travail des usines.

* * *

Un actionnaire prend la parole pour demander s'il est exact que la « Société Financière et Industrielle d'Egypte, S.A.E. », va procéder à une augmentation de capital.

Le Président répond qu'en effet le Conseil d'Administration a pris cette décision, mais que les détails ne pouvaient être rendus publics avant que le Contentieux de la Société ne les ait mis au point.

Le même actionnaire pose une seconde question quelque peu confuse. Il voudrait que les actionnaires de la Salt assistassent à l'Assemblée de la Société Financière et Industrielle, lors de la décision de l'augmentation du Capital.

Me. Vatimbella, répond que la Salt and Soda, sera représentée par son Conseil d'Administration en lequel les actionnaires de la Salt, par le fait même de sa nomination lui font confiance.

Le même actionnaire veut savoir jusqu'à quel montant il sera fait appel.

Le Président répond qu'il a été fixé un maximum de L.E. 150.000.

Ensuite le mandataire d'un actionnaire retenu au Caire, donne lecture de l'allocution suivante :

« Monsieur le Président,

Je ne me propose pas de vous haranguer : je veux en quelques mots très simples exprimer des remerciements à Votre Excellence et remercier tous vos Collègues du Conseil pour la gestion aussi habile que sage de la Société.

Au nom du groupe qui a bien voulu me faire crédit en me remettant ses «pouvoirs» et en mon nom personnel, je veux en effet dire toute notre confiance dans une administration dont on n'a pas besoin de vanter les mérites. Les résultats parlent d'eux-mêmes ; ils sont trop éloquents pour souffrir le moindre commentaire.

Alors que la valeur des titres en général a subi des fléchissements dus au malaise d'une situation internationale dont la répercussion n'a pas été sans peser sur notre marché, les actions que nous détenons ont atteint un niveau qui autorise les plus grands espoirs.

Ces espoirs sont fondés sur des éléments certains qui résultent du bilan même de la Société.

Avec des éléments semblables, le prestige qui s'attache au nom de Votre Excellence, son sens averti des affaires et la vaste expérience de ses Collègues, les actionnaires ne peuvent que réitérer leur confiance au Conseil.

Ayant dirigé les finances du pays avec une maîtrise qui forçait l'admiration générale, vous ne pouvez qu'appliquer à l'administration de la Société les méthodes qui vous ont permis pendant plus d'un exercice d'équilibrer avec bonheur le budget national.

Mais, puisque, notre confiance vous est entièrement acquise comme elle est acquise à tous vos Collègues du Conseil sans exception, laissez-moi

émettre, avant de terminer le vœu de voir réserver au sein du Conseil, une plus grande place à l'élément égyptien.

L'intérêt plus accru de cet élément dans l'activité commerciale et industrielle du pays milite en faveur d'une plus large participation des Egyptiens dans l'Administration des Sociétés.

Laissez-moi aussi prier le Conseil d'envisager l'éventualité de procéder, à l'instar de l'Alexandria Pressing et de la Société Générale de Pressages et de Dépôts, à la réestimation de l'actif de la Société en s'entourant évidemment des avis compétents en la matière.

L'intérêt que présente pour les Sociétés la réévaluation de leurs actifs n'est pas hypothétique ; celle-ci constituerait actuellement une vraie mesure de prudence.

En formulant ce double vœu, je crois traduire non seulement le sentiment de mon groupe, mais encore celui de tous les actionnaires de la Société.

Pénétrée des considérations qui nous ont guidé dans nos propositions et qu'il serait inutile de développer ici, je suis persuadé que Votre Excellence voudra bien les soumettre séance tenante au vote de l'Assemblée ».

Le Président remercie et regrette de ne pas pouvoir soumettre à l'Assemblée présente les deux vœux contenus dans l'allocution, et promet qu'ils seront attentivement examinés par le Conseil qui continuera à veiller sur les intérêts de la Société, afin de la mettre à l'abri de toute surprise.

* * *

Un autre actionnaire déclare se joindre de tout coeur aux légitimes félicitations que l'assistance vient d'exprimer au Conseil d'Administration. Il tient cependant à faire une mention toute spéciale pour le dévouement et l'activité déployés par les directeurs de la Salt and Soda et de la Financière et Industrielle, MM. R. Natoli et G. Psacharapoulo, à qui reviennent une grande part de mérite dans les résultats brillants obtenus cette année.

LES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES SOCIÉTÉS ANONYMES

Anglo-Belgian Company of Egypt Ltd. - Presses Libres Égyptiennes. -
Marconi Radio Telegraph Cy of Egypt. - Le Textile de Choubrah.

The Anglo-Belgian Cy. of Egypt, Ltd.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue au Caire le 16 décembre 1937.

Étaient présents : MM. Elie Mosséri, vice-Président, Henry Naus bey, Sir Abdul Hamid pacha Soliman, Guido Mosséri, J. Arnaud et le représentant des Censeurs.

La séance est ouverte à 12 h. précises.

Mr. Elie Mosséri présidait la séance.

57.936 actions étaient représentées sur un nombre total de 87.863 actions.

Lecture est donnée du Rapport du Conseil ainsi que du Rapport des Censeurs.

On passe ensuite à l'adoption des résolutions portées à l'ordre du jour.

Le dividende de 4 d. par action est approuvé tel que proposé et la date du paiement du coupon est fixée au 2 janvier 1938.

Une somme de Lst. 1.000 est passée à la réserve, sur les Lst. 1.174,15 restantes après paiement du coupon de 4 d. par action. Lst. 174,15 sont reportées au compte Profits et Pertes.

MM. Guido J. Mosséri et Florent Casimir Lambert sont réélus.

Les censeurs MM. Russel & Co. sont également réélus.

La séance est clôturée à 12 h. 10.

Presses Libres Égyptiennes

Le 20 décembre 1937, à 5 h. p.m. a été tenue l'Assemblée Générale Ordinaire, à laquelle assistèrent MM. Oswald J. Finney, Hugo Fenderl, Mohamed Ahmed Farghali bey, Harold E. Finney, Alex. L. Benachi, Byron G. Dellaporta, W. Clark, R.E. Williams et Newby.

17.000 actions étaient présentes.

M. Oswald J. Finney, donne lecture du Rapport du Conseil d'Administration, qui indique les progrès réalisés par la Société et qui lui permettent de distribuer un dividende supérieur à celui de l'année dernière, contrairement à d'autres Sociétés de presse qui ont réduit leur dividende.

Le dividende est fixé à P.T. 88, payable à partir du 29 décembre contre P.T. 80 en 1936.

Les censeurs MM. Hewat, Bridson et Newby sont réélus.

* * *

A 5 h. 30 a eu lieu l'Assemblée Générale Extraordinaire qui a voté à l'unanimité des actionnaires, présents l'augmentation du Capital qui a été porté de L.E. 128.000 à L.E. 192.000, par l'émission de 16.000 actions de L.E. 4 chacune, qui seront remises aux actionnaires actuels dans la proportion de 1 nouvelle pour chaque 2 anciennes.

Marconi Radio Telegraph Cy. of Egypt

Les actionnaires de cette Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire le 20 décembre 1937, au Caire. Étaient présents :

Sir Henry Barker, S.E. Mohamed Tewfik Rifat pacha, The Hon. Cecil Campbell, Mr. Arthur Delany, S.E. Ahmed Talat pacha, MM. F.W. Mitchell, Abbas Souefi, P.T. Simpson, H. Bridson.

La séance est ouverte à 11 heures a.m.

Les scrutateurs sont MM. A. Delany et Abbas Souefi.

Les actions présentes ou représentées étaient de 48.960 sur les 50.000.

Le Rapport du Conseil et comptes sont considérés comme lus par l'Assemblée.

Le Censeur H. Bridson lit ensuite son rapport.

Personne n'ayant aucune question à poser, on passe immédiatement à l'adoption des résolutions suivantes :

1. — Le Rapport et les comptes présentés à l'Assemblée sont approuvés à l'unanimité.

2. — L'Assemblée ratifie la proposition de distribution d'un dividende de P.T. 28 à chacune des 50.000 actions. La date de paiement de ce coupon (No. 6) est fixée au 23 décembre 1937 et payable aux guichets de la National Bank of Egypt, du Caire.

3. — L'Assemblée réélit les membres du Conseil sortant MM. Edward Wilshaw, Arthur Delany et F.W. Mitchell.

4. — L'Assemblée réélit également le Censeur M. H. Bridson pour l'année 1938 et fixe son allocation annuelle à L.E. 500.

M. A. Delany propose ensuite d'adresser un vote de remerciements au Conseil d'Administration pour sa gestion. Le Président le remercie.

La séance est ensuite levée à 11 heures 20 a.m.

Le Textile de Choubrah

Cette Société avait convoqué une Assemblée Générale Extraordinaire en vue de décider sa dissolution avant terme.

Cette Assemblée s'est tenue au Bureau de Mes. Jassy et Jamar. Elle était présidée par S.E. Hafez Hassan pacha, secrétaire : M. Léon Bialobos ; Scrutateurs : MM. Mike Mavro et Valère Lécluse.

Étaient présentes ou représentées 1.978 actions.

Après avoir entendu le Rapport du Conseil d'Administration, l'Assemblée vota par 215 voix contre 113 et 67 abstentions les résolutions suivantes :

1. — L'Assemblée constate que plus de la moitié du capital de la Société est perdue ;

2. — La Société est dissoute de plein droit à compter de ce jour en conformité de l'article 57 des Statuts ;

3. — Comme conséquence de cette dissolution anticipée qui vient d'être déclarée, la Société Textile de Choubrah est mise en liquidation volontaire également à compter de ce jour et MM. Hammond Jassy et Jamar sont désignés comme liquidateurs.

Le siège de la liquidation est établi chez M. Hammond, 50, rue Kasr El Nil.

4. — L'Assemblée Générale confère aux liquidateurs les pouvoirs les plus étendus suivant la loi et les usages du commerce pour procéder à la liquidation de la Société, mettre à fin les opérations en cours, réaliser l'actif payer le passif ; elle leur donne plus spécialement pour pouvoir, pour le cas où l'entente avec les créanciers ne serait pas possible, de déposer le bilan dans les délais légaux.

Les Actualités Économiques

L'Emprunt belge à Londres. - Perspectives Américaines

L'Emprunt Belge à Londres

Quoi qu'on pense de la valeur budgétaire de l'opération conclue à Londres, il convient de se réjouir de voir la Grande-Bretagne desserrer, en faveur de la Belgique, les entraves qui ont été apportées depuis 1931 aux emprunts étrangers. Selon le point de vue où l'on se place, on y verra une preuve de confiance envers la Belgique, ou bien la manifestation d'un nouvel état d'esprit que justifie l'abondance des capitaux sur le marché britannique. Dans l'un et l'autre cas, l'indice est excellent. Il est non moins symptomatique que l'emprunt belge, qui sera offert au public, ait été pris ferme par le groupe des plus grandes banques anglaises à un taux qui voisine avec les conditions où la rente belge unifiée à 4 p.c. est traitée sur le marché libre.

Du point de vue budgétaire, l'emprunt nouveau coûte beaucoup plus cher que les bons Mendelssohn : il est contracté à 4 p.c., plus la commission d'usage et placé à 97 francs, tandis que le taux de l'emprunt hollandais avait été abaissé à 1 3/8 p.c., plus également la commission. Mais c'était de la dette flottante, dont le renouvellement se négociait tous les trois mois et pouvait être refusé. Il est conforme à la prudence de se soit efforcé de la consolider, ce qui se fait toujours moyennant l'acceptation d'un sacrifice dans le taux de l'intérêt. Ici, la consolidation est sérieuse, puisque l'emprunt de cinq millions de livres sterling est conclu pour vingt-deux ans, avec amortissement dès la première année par des rachats sur le marché.

La simultanéité des deux opérations peut d'ailleurs induire en erreur, et le mot de consolidation ne répond pas à l'exacte vérité. Si nous sommes bien informés, la décision de rembourser les bons Mendelssohn les 9 et 18 décembre était prise depuis longtemps, le Trésor belge disposant de liquidités importantes et la masse de manœuvre produite par la dévaluation du franc étant reconstituée depuis longtemps. A la vérité, ce remboursement était possible sans qu'on ait dû recourir à un financement extraordinaire. Mais on sait qu'un des axiomes de la politique inaugurée en 1935 veut que le Trésor dispose d'un volant en prévision des années maigres, et dès lors il s'indiquait d'assurer ces disponibilités en profitant des tendances favorables du marché des capitaux. On peut censurer cette politique, et, pour notre part, nous lui

reconnaissons le défaut de créer une euphorie financière qui rend très forte la tentation de la dépense. Mais on ne peut lui refuser le mérite de la logique. De fait, les négociations ont été amorcées à Londres il y a déjà quelque temps, et la conclusion était prévue pour le début de l'année 1938. Puis, les banquiers anglais ont estimé que les conditions s'étaient subitement améliorées, et ont suggéré au gouvernement belge un accord plus rapide. De là est née la coïncidence qui a fait penser à beaucoup de Belges qu'on a creusé un trou pour en boucher un autre. Cette interprétation n'est pas conforme à l'exposé officiel des faits ; elle heurte d'ailleurs la logique du système que nous appellerons, pour simplifier, le système du volant de trésorerie.

Perspectives Américaines

M. Wilfred May, spécialiste en placements américains, écrit, dans le « Financial Times » qu'il ne faut pas croire que la récente baisse de Wall Street puisse être attribuée à des facteurs bien déterminés, comme l'intervention gouvernementale, les menaces ouvrières, ou même le faible volume des nouvelles émissions financières. A son avis, c'est essentiellement le résultat de phénomènes psychologiques tout à fait propres au capitaliste américain qui a tendance toujours à raisonner, « ex-post facto », en se basant sur des événements passés, ne correspondant plus à la réalité actuelle.

Certes, l'activité économique souffre d'un ralentissement par rapport au niveau auquel elle se tenait vers le milieu de l'année ; mais, au point de vue des placements, il faut tenir compte d'un certain nombre de phénomènes nettement favorables, notamment du fait que les cours des valeurs ont commencé à baisser deux mois avant que l'industrie souffre d'un ralentissement.

D'autre part, le ralentissement économique est encore tout à fait irrégulier ; enfin, il convient de juger de la situation économique actuelle, non seulement par rapport au niveau élevé qu'elle atteignit récemment, mais aussi par rapport aux résultats obtenus antérieurement sur une durée de plusieurs années.

Au cours des quatre années allant de 1933 à 1936, l'activité moyenne ne fut pas considérée comme désastreuse ; or, à l'heure actuelle, tous les indices sont supérieurs à cette moyenne. Certes, dans certaines branches,

comme la sidérurgie et les autres industries lourdes, on constate des fléchissements très importants, mais il ne faut pas oublier que, pour les dix premiers mois de 1937, la production n'a été inférieure que de 4 p.c. à celle de l'année 1929 qui constituait un record.

Sans nier certains facteurs défavorables, il convient de noter que, comme d'ordinaire, la psychologie de la spéculation a tendance à déformer complètement la signification à longue échéance des influences transitoires. De toute façon, on ne saurait, logiquement, en se basant sur les facteurs industriels, financiers et politiques de l'heure présente, prédire un retour de l'effondrement de l'économie américaine, tel qu'il se produisit après 1929.

A ces déclarations, dont il serait superflu de souligner le caractère encourageant, ajoutons que, répondant à la Chambre anglaise des Communes, à un interpellateur qui pensait démontrer l'inefficacité de la politique d'argent bon marché en se référant à la dépression américaine, M. Golville, secrétaire financier du Trésor, a répondu notamment qu'il serait faux de conclure que les conditions aux Etats-Unis ne sont pas bien meilleures qu'il y a quatre ans.

On signale de Washington, à propos de « l'argent-métal » qu'il a été annoncé officiellement que l'accord international de Londres de 1933 pouvait être considéré comme « enterré » à sa date d'expiration, soit le 31 décembre 1937.

Il a été ajouté qu'aucun entretien n'était intervenu entre les Etats-Unis et les autres signataires de l'accord en vue de sa prolongation.

Le programme d'achats du Gouvernement américain est considéré comme devant certainement continuer et on estime que des accords bilatéraux avec divers pays pourront intervenir au sujet du métal.

CONSOMMATION LOCALE DE COTON ET GRAINES DE COTON

Du 1er septembre au 15 décembre 1937, la consommation de coton à Alexandrie, atteint 44.822 cantars — dont 22 de Sakel, 17.052 d'Achmouni, 22.164 de Zagora, 49 de Guiza 7 et 5.535 divers — à l'intérieur elle a été de 94.000, soit un total de 138.822 cantars.

Celle de graines de coton a atteint 382.653 ardebs contre 357.099 la semaine précédente,

REVUE DE LA PRESSE ARABE

Autour de la Baisse des prix du Coton

L'Honorable sénateur Ahmed Kamel bey, constatant l'insuffisance des mesures prises par le gouvernement pour atténuer la baisse des prix du coton, a demandé au ministre des Finances, ce que le gouvernement comptait faire à ce sujet pour soulager les cultivateurs. Voici la réponse du ministre publiée par le «Mokattam» :

Lorsque le gouvernement a décidé d'élargir le cadre de ses avances sur le coton, — décision approuvée d'ailleurs à l'unanimité par le Conseil Economique — il ne pensait nullement que c'était là le remède radical à la baisse des prix de ce produit. L'honorable sénateur ne doit pas ignorer que cette baisse est surtout provoquée par des facteurs extérieurs qui échappent à notre emprise. D'autre part l'action du gouvernement n'avait d'autre but que de venir en aide aux producteurs afin d'empêcher les ventes massives au début de la saison pour ne pas submerger le marché de la nouvelle récolte.

Cette méthode n'a pas manqué de donner de bons fruits comme en témoignent les statistiques suivantes :

Les arrivages dans les chounas de la Banque de Crédit Agricole étaient au 10 décembre 1937 de 692.081 cantars contre 379.329 cantars pour la période correspondante de l'année dernière. Le dépôt des marchandises se poursuit dans les chounas de cette Banque et l'on ne saurait dire que les mesures prises par le gouvernement ont échoué car ce serait aller contre la vérité.

Au reste ces mesures ne diffèrent pas de celles prises par le gouvernement américain pour parer à la baisse des prix. Toutefois, ce dernier cherche en même temps à réduire l'acréage cotonnier; cette question étant considérée comme un des facteurs les plus prépondérants en ce qui touche les cours mondiaux de la récolte cotonnière. L'Amérique produisant la plus large part de coton, sa récolte étant de 42 à 50 pour cent de la production mondiale.

Par ailleurs, le gouvernement surveille de très près la situation des marchés pour parer à toute baisse provoquée. Aussi, se préoccupe-t-il d'abord de la vente sous contrats avant la cueillette du

produit. Et pour limiter ces sortes d'opérations, il a envisagé l'augmentation du capital de la Banque du Crédit Agricole et l'élargissement du cadre des avances. Ceci, en vue de financer les frais de la culture et de cueillette et permettre ainsi aux grands cultivateurs de trouver les fonds nécessaires. Cette précaution évitera à ceux-ci d'avoir recours à la vente sous contrats qui est de nature à paralyser le mouvement de la demande et à tuer la concurrence.

D'autre part, le gouvernement a décidé de créer un organisme consultatif qui s'occuperait de toutes les questions cotonnières, agricoles et commerciales, et travaillerait à l'unification des efforts déployés par les diverses institutions qui s'intéressent au coton. Il s'occuperait notamment de la propagande et de la recherche de nouveaux débouchés à ce produit ainsi qu'à l'encouragement de la production locale.

Cependant, comme les prix du coton restent assujettis à des facteurs extérieurs qui échappent à toute emprise, le meilleur moyen d'améliorer la situation des producteurs serait l'intensification du rendement et la diminution des frais de culture et d'écoulement. Le ministère de l'Agriculture travaille activement à l'amélioration des moyens de culture et la création de nouvelles variétés donnant une plus abondante récolte. La moyenne de rendement par feddan s'est relevée durant les dernières années et les producteurs ont manifesté leur préférence pour les bonnes variétés, comme le Guiza 7. Le ministère de l'Agriculture n'en déploie pas moins ses efforts dans ce sens.

En ce qui concerne la diminution des frais de culture et d'écoulement du coton, le gouvernement s'est préoccupé, dès l'application du nouveau tarif douanier, de réduire les droits sur les engrais que le cultivateur peut obtenir à de bonnes conditions par l'entremise de la Banque de Crédit Agricole. De son côté, l'administration des chemins de fer a réduit les frais de transport du coton. Et, le gouvernement n'en continue pas moins à rechercher d'autres moyens de réduire les frais de revient et d'écoulement.

Mais, en ce qui touche la crise, le gouvernement qui a à cœur les intérêts des cultivateurs — et il l'a prouvé à maintes reprises — ne manquera pas de leur venir en aide par tous les moyens en son pouvoir.

Sur l'interpellation de S.E. A. Abskharoun pacha au sujet du Conseil Supérieur pour le coton, le ministre des Finances, au nom du gouvernement a répondu en ces termes :

Le gouvernement a en effet envisagé la création d'un organisme technique consultatif qui s'occuperait des questions touchant de près ou de loin le coton.

Cependant, un tel projet doit être l'objet d'un profond examen. Et le gouvernement, dès que ce projet sera bien étudié par les experts prendra les dispositions qui s'imposent pour son application.

Entre l'Egypte et la Grande-Bretagne

Le «Mokattam» augure grand bien de la visite de la Mission commerciale britannique pour l'avenir des relations commerciales entre les deux pays. L'accueil fait à Sir Thomas Barlow et à ses collègues est le signe d'un avenir prometteur, dit-il dans un article de fond.

Un fait encore ignoré de tous, c'est que la Balance commerciale de l'Angleterre n'est point en sa faveur. Car si ses exportations atteignent 26.000.000 de livres, ses importations atteignent près de 600.000.000 de livres. Comment donc, la Grande-Bretagne arrive-t-elle à combler ce déficit ? On sait que ceci est fait par différentes sources de revenus qu'on appelle « Les exportations invisibles ». Ces revenus consistent en des bénéfices que réalisent les bateaux britanniques, comme frêt et nolis. D'autre part, l'Angleterre réalise d'énormes bénéfices par le recouvrement des coupons de toutes ses actions et obligations et par les rentrées que lui rapportent ses compagnies d'assurance qui sont parmi les meilleures du monde. Ainsi, c'est grâce à ces ressources de revenus que la Grande-Bretagne comble ce déficit entre les importations et les exportations.

Nous avons déjà dit que les Egyptiens tenaient beaucoup à intensifier leurs relations commerciales avec la Grande-Bretagne. Mais, Sir Thomas Barlow désire que cette intensification porte sur l'industrie et le commerce et non pas sur les matières premières. Il voudrait également que des délégués égyptiens représentent leur pays auprès des Maisons Britanniques, ainsi que le font les Japonais et ainsi que le faisaient les Allemands avant la guerre.

Chronique de la Bourse des Valeurs

Le 24 décembre 1937.

La situation politique internationale n'a subi aucune évolution au cours de la semaine sous revue. Toute l'attention des milieux diplomatiques est retenue par les événements de la Chine. Les nombreux incidents causés par les Japonais ont créé une atmosphère très tendue.

La question espagnole a regagné un peu d'actualité par suite de la vigoureuse offensive réalisée par les Gouvernements. Mais à part cela, aucun événement caractéristique.

Les marchés européens et américains n'ont guère évolué. Ils demeurent dans l'expectative. Les transactions se rarefient. A l'approche des fêtes de la Noël et du Jour de l'An, on peut relever une sorte de lassitude et un désir prononcé de réaliser une « pause ».

Dans ces conditions il est bien difficile de « chroniquer » des événements qui ne se sont point réalisés.

Ici, la politique joue aussi un rôle de premier plan. La crise politique qui sévit depuis quelque temps retient l'attention de tous les milieux. Des événements fort importants se sont réalisés au cours de ces derniers jours. La répercussion de cet état de choses ne s'est pas fait sentir encore sur la tenue de nos bourses, mais si jamais les événements prennent une tournure critique, ils ne manqueront pas d'influencer définitivement nos marchés.

Notre marché fut très calme, avec un nombre de transactions très réduit. Mais les cours demeurent assez fermes, n'enregistrant que de légères différences.

FONDS D'ETAT

Les Fonds d'Etat égyptiens ont fait l'objet de transactions modérées et leurs cours n'ont subi aucun changement. L'Unifiée clôture à Lst. 102 5/16 et la Privilégiée à Lst. 94 1/2.

BANCAIRES

Ce compartiment fut quelque peu affecté. La National Bank fléchit à Lst. 38 1/4 contre 38 3/4. L'action Crédit Foncier Egyptien est plus faible à frs. 872 contre 876 1/2. Les obligations à lots ont subi une tendance contradictoire. Alors que l'émission 1903 est plus faible à frs. 325 3/4 contre frs. 217 1/2, l'émission 1911 est plus ferme à frs. 305 contre 303.

La Banque d'Athènes est offerte à frs. 12 3/4. Les Land Bank abandonnent une partie de leurs gains précédents. L'action clôture à Lst.

4 27/32 contre 4 59/64. La fondateur revient à Lst. 49 contre 50.

Faisant exception, l'action Banque Misr est plus ferme à L.E. 6 21/32 contre 6 9/16.

Eaux, TRANSPORTS ET CANAUX

La jouissance Eaux du Caire a fortement fléchi, clôturant à francs 411 1/4 contre frs. 415. La fondateur revient à frs. 2875 contre 2905.

Les obligations Suez demeurent fermes. Les 3 pour cent clôturent à frs. 509 en gain d'un point. Il en est de même pour les obligations 5 pour cent qui terminent à francs 559.

En ce qui concerne les titres Trams d'Alexandrie, alors que les dividendes sont plus fermes à frs. 248 contre frs. 245, les privilégiées fléchissent à frs. 30 3/4 contre 32 1/4.

La part sociale Trams du Caire est également plus faible et clôture à frs. 78 1/2 contre 79 1/4.

FONCIERES ET IMMOBILIERES

Par suite de la fermeté des prix du coton, les cours de nos valeurs foncières ont réalisé quelques gains.

La jouissance Cheikh Fadl clôture à frs. 107 1/2 contre 105 1/2. L'action Gharbieh Land avance à L.E. 1 7/64 contre 1 3/64. L'action Kom-Ombo gagne une petite fraction à Lst. 6 11/32, alors que la fondateur clôture inchangée à Lst. 35 7/16.

Par contre les valeurs immobilières sont plus faibles. L'action Cairo-Héliopolis clôture à frs. 284 contre frs. 286. La fondateur termine à L.E. 12 3/8 contre 12 23/32.

La Delta Land perd une petite fraction à Lst. 1 13/64. La New-Egyptian se maintient ferme à sh. 15/11 1/4.

INDUSTRIELLES

Ce compartiment a réussi à se maintenir assez ferme. L'Egyptian Salt and Soda détache un coupon de sh. 2/3, clôturent à sh. 43/9, légèrement plus faible. La Port-Saïd Salt termine à sh. 45/- contre 45/3.

L'Egyptian Markets reste demandée à sh. 24/3. L'Oilfields clôture inchangée à Lst. 1 57/64. Il en est de même de l'ordinaire Sucreries qui clôture à frs. 132 3/4. La fondation par contre est légèrement plus faible à L.E. 3 1/16.

La Filature Nationale est plus ferme, en gain de quelques fractions. Elle clôture à Lst. 8 37/64, ex-coupon de P.T. 36 contre 8 55/64 avec coupon.

L'action Ciments Tourah est également plus ferme à P.T. 1150 contre 1130.

HOTELIERES

Les valeurs hôtelières furent généralement fermes. L'action Upper Egypt clôture inchangée à Lst. 1 49/64. L'ordinaire Egyptian Hotels gagne une petite fraction à Lst. 1 47/64.

COMPTOIR DES CEMENTS

SOCIÉTÉ ÉGYPTIENNE DE CIMENT PORTLAND TOURAH & SOCIÉTÉ DE CIMENT PORTLAND DE HÉLOUAN

Siege Social au Caire :

21, AVENUE FOUAD 1er
Imm. "LA GENEVOISE"
C. P. 244 - Tél. 46025

Bureaux à Alexandrie :

10, RUE DE LA POSTE
B. P. 397 - Téléph. 21579

CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL

garanti conforme au "BRITISH STANDARD SPECIFICATION for PORTLAND CEMENT" ainsi qu'aux Spécifications du Gouvernement Égyptien.

"SUPERCRETE"

ciment à haute résistance et à durcissement rapide

PRODUCTION ANNUELLE: 600.000 tonnes

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS DU CAIRE

DU 17 AU 24 DÉCEMBRE 1937

DESIGNATION DES VALEURS	17 déc 1937	24 Déc. 1937	DESIGNATION DES VALEURS	17 déc 1937	24 Déc. 1937
FONDS D'ÉTAT			SOCIÉTÉS FONCIÈRES		
Unifiée 4%	Lst. 102 1/4	102 5/16	Dom. Ch. Fadl, Jouiss. ...	Frs. 105 1/2	107 1/2
Privilégiée	Lst. 94 1/2	94 1/2	Gharb. Land Cy., Act. ...	Frs. 1 3/64	11 7/64
Bons du Trésor 4½%	L.E. 103 1/4	103 1/2	Gharb. Land Cy., Fd. ...	L.E. 0 3/32	0 3/32
Lots Turcs	Frs. 3	3	Anglo-Egypt. Land Allot. L.E.	3 21/32	3 41/64
Trib. d'Ég. 3½%	Lst. 100 3/8	100 1/4	Sté Fonc. d'Égypte	Lst. 6 9/16	6 9/16
Tribut d'Ég. 4%	Lst. 102 3/4	102 11/16	Wadi Kom-Ombo, Act. ...	Lst. 6 5/16	6 11/32
			Wadi Kom-Ombo, Fd. ...	Lst. 36 3/8	36 7/16
			Anglo-Belgian Cy.	Lst. 0 31/32	0 63/64
BANQUES			SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES		
Agricult. Bank	Lst. 0 9/64	0 9/64	Union Foncière	Lst. 2 29/32	2 7/8
Agricult. Bank, Fond. ...	Lst. 39 1/8	38 1/2	Eg. Enter. et Dev.	L.E. 4 1/2	4 1/2
Crédit Agr. d'Égypte, Act.			Eg. Enter. et Dev. Fd. ...	L.E. 0 11/32	0 3/8
Ord.	P.T. 480	475	Cairo-Héliopolis	Frs. 286	284
National Bank	Lst. 38 9/16	38 1/4	Cairo-Héliopolis, Fd. ...	L.E. 12 23/32	12 3/8
Crédit Foncier Egpt. Act. Frs.	876 1/2	872	Cairo-Héliopolis, Ob. ...	Frs. 535	536
Crédit Foncier Fd. 1/10 ...	Frs. 1775	1775	Egypt. Delta Land	Lst. 1 1/4	1 13/64
Crédit Fon. Ob. lots 1903 Frs.	327 1/2	325 3/4	New-Egyptian Cy.	Sh. 15/10 1/2	15/11 1/4
Crédit Fon. Ob. lots 1911 Frs.	303	305	Sté. Im. Gare Caïre	L.E. 2 27/32	2 15/16
Crédit Fon. Obl. 3½%	Frs. 518	520	Koubbeh Gardens	L.E. 2 13/16	2 13/16
Crédit Fon. Ob. 3%	Frs. 482	486 1/2	Cairo Suburban Land ...	L.E. 2 1/2	2 1/2
Crédit Fon. Ob. 3½% Em.					
1937	L.E. 96	95,75			
Banque d'Athènes	Frs. 13	12 3/4			
Sté. An. Belgo-Egyptien-					
ne, Part Soc.	Frs. 49 1/2	49 1/2			
Land Bank, Act. Ord. ...	Lst. 4 59/64	4 27/32			
Land Bank, Fond.	Lst. 50	49			
Land Bank Ob. 3½%	Frs. 415 1/4	437 1/2 exc.			
Land Bank, Ob. 4%	Frs. 114 1/2	112 1/2 exc.			
Land Bank, Ob. 4½% 1930. P.T.	830	830			
Land Bank 5% 1926	Lst. 104 1/4	101 3/4 exc.			
Land Bank, 5% 1927	L.E. 100 7/8	101 1/2			
Banque Misr	L.E. 6 9/16	6 21/32			
Bq. Com. Grèce, Act. ...	Frs. 20	20			
Mortgage Bank of Pales-					
tine Act. Ord.	L.E. 5,75	5,75			
Ob. 5% 1938-56 s. U.V.W. L.E.	97	94,55 exc.			
Ob. 5% 1939-56 série X. ...	L.E. 97	94,55 exc.			
Ob. 5% 1941-56 série Y. ...	L.E. 95,75	95,75			
EAUX			SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES		
Eaux Caïre, Act.	Frs. 133 1/2	132 1/2	Crown Brewery	Frs. 139	139
Eaux Caïre, Jouiss.	Frs. 416	411 1/4	Cie. Frigorifique	L.E. 5 7/8	5 7/8
Eaux Caïre, Fond.	Frs. 2900	2875	Sté. Eg. Irrig., Act.	L.E. 3 3/4	2 3/4
Eaux Caïre, Obl. 4%	Lst. 100 1/2	100 1/2	Manure Cy.	L.E. 1 1/8	1 5/16
Eaux Caïre, Obl. 4%	Lst. 100 1/4	100 1/4	Salt and Soda	Sh. 46/4 1/2	43/9
			Port-Saïd Salt	Sh. 45/3	45/4
			Egyptian Markets	Sh. 24/9	24/3
			Anglo-Eg. Oilfields, Act. Lst.	1 57/64	1 51/64
			Süc. et Raf. Eg., Ord. ...	Frs. 132 1/2	132 3/4
			Süc. et Raf. Eg. Priv. ...	Frs. 113	112 3/4
			Süc. et Raf. Eg., Ob. ...	Frs. 488 1/2	488 1/4
			Süc. et Raf. Eg., Fd. ...	L.E. 3 3/32	3 1/16
			Elect. Light & Pow	L.E. 16 7/8	16 7/8
			Elect. Light Pow Jss. ...	L.E. 12 1/2	12 1/4
			Industrie du Froid, Act. L.E.	4 27/32	4 27/32
			Filature Nationale Ord. ...	Lst. 8 55/64	8 37/64
			Cairo Sand Bricks	Lst. 4 5/8	4 5/8
			Imprimerie Misr	L.E. 6 3/4	6 3/4
			Sté Misr Egr. Coton	L.E. 4 3/8	4 3/8
			Plâtrière Ballah	L.E. 4 3/4	4 3/4
			Alexandria Pressing	Lst. 8 7/32	8 1/8
			«Al Chark» Cie. Ass. sur		
			la Vie	L.E. 6 3/8	6 3/8
			Soc. Ciments Portland		
			Tourah	P.T. 1130	1150
			Sté Misr Fil. et Tiss. Act. L.E.	5 3/16	5 3/32
			The As. Cotton Ginners, Lst.	0 25/32	0 3/4
TRANSPORTS			HOTELS		
Anglo-Am. Nile Cy.	Lst. 1 9/32	1 9/32	Gd. Hôt. Eg. Nung.	Lst. 17 1/8	17 1/4
Aut.-Om. Caïre, Act.	L.E. 4	4	Gd. Hôt. Ob. Série A. ...	Lst. 109	109
Aut.-Om. Caïre, Fd.	L.E. 6 3/4	1	Up. Eg. Hot., Nouv.	L.E. 1 49/64	1 49/64
Menzaleh Canal, Act.	P.T. 170	160	Up. Eg. Hot., Ob. 5% ...	L.E. 85	85
Ch. Fer Kéneh, Act.	Lst. 27	27	Egyptian Hot., Ord.	Lst. 1 23/32	1 47/64
United Egypt. Nile	L.E. 2 5/8	2 5/8	Egyptian Hot., Priv.	Lst. 9 3/4	9 3/4
Ob. Suez 3% 2e. série ...	Frs. 508	509			
Ob. Suez 3%, 3e. série ...	Frs. 509	509 1/4			
Suez 5%	Frs. 558	559			
Trams Alex., Div.	Frs. 246	248			
Trams Alex., Act. Jouis. Frs.	32 1/4	30 3/4			
Trams Alex., Ob. 4%	Frs. 468	463			
Trams Caïre, Parts-Soc. Frs.	79	78 1/2			

LES FLUCTUATIONS DE LA BOURSE DES VALEURS D'ALEXANDRIE

DU 17 AU 24 DÉCEMBRE 1937

DESIGNATION DES VALEURS	17 déc 1937	24 Déc. 1937	DESIGNATION DES VALEURS	17 déc 1937	24 Déc. 1937
Empr. Municipal 1902 ... Lst.	101 3/4	100 3/4	Delta Lt. Rys., Priv. Lst.	1 5/8	1 1/2
Empr. Municipal 1919 ... L.E.	104 1/2	104 1/2	Alexandria Ramleh Lst.	1 1/8	1 3/16
Land Bank Act. Lst.	4 27/32	4 7/8	Trams Alex., Div. Frs.	242	246
Land Bank, Fond. Lst.	49 7/8	50	Trams Alex., Jouiss. Frs.	34	34
Land Bank Obl. 3 1/2% Frs.	465	466	Trams Alex., Obl. 4% Frs.	481	481
Land Bank, Obl. 4% Frs.	72	72	Press. et Dépôts Act. L.E.	23 1/2	23 11/16
Commercial Bank Lst.	1	1	Presses Libres L.E.	13 1/2	13 5/8
Alexandria Water Lst.	17 15/16	17 7/8	Net et Pressage L.E.	12 1/8	12 5/32
Béhéra, Ord. L.E.	11 1/8	11 1/8	Alex. Pressing L.E.	8 1/2	8 5/32
Béhéra, Priv. Lst.	5 15/32	5 17/32	Bonded War., Ord. Lst.	6 1/4	6 7/32
Urb. et Rurales Lst.	2 25/32	2 25/32	Bonded War., Priv. Lst.	5 13/32	5 13/16
Urb. et Rurales, Fond. ... Lst.	0 3/8	0 3/8	Filature Nationale, Act. ... Lst.	8 7/8	8 19/32
Union Foncière Lst.	2 1/8	2 7/8	Salt and Soda Sh.	46/9	43/7 1/2
The Gabbary Land L.E.	2 5/32	2 7/32	Port-Said Salt Sh.	45/1 1/2	45/-
La Gérance Imm. L.E.	4 7/8	4 7/8	Ass. Cotton Ginners Lst.	0 3/4	0 3/4

DEUX OUVRAGES DE RICHARD LEWINSHON

L'excitation politique de ces dernières années a engendré dans les esprits une psychose de guerre qui s'est traduite, chez les dirigeants des nations, par un désir sans cesse grandissant de se sentir de plus en plus forts. C'est dans ce sens que sont nés les programmes colossaux de réarmements, auxquels les Etats consacrent le plus clair des revenus de leur nationaux.

Le déséquilibre du monde en est arrivé à ce degré, que l'homme soit finalement destiné à travailler, dans une atmosphère chargée, pour consacrer le fruit de son travail à se constituer des armes soit pour se défendre contre une agression de son voisin, soit pour essayer de l'exterminer. Mais l'instinct belliqueux de l'homme est permanent, et ce ne sera ni l'histoire et l'expérience du passé enseignant la futilité des guerres, ni les progrès de la civilisation moderne, qui modifieront ses élans. Il arrive parfois que, du désolant spectacle des fins de batailles, naissent des visions de paix et d'entente générales. Vainqueurs et vaincus font des pactes, épuisés les uns et les autres par des efforts en vue de leur destruction commune ; la nature prend finalement le dessus pour balayer ces bonnes volontés éphémères.

Des hommes dont l'esprit réaliste poussé à l'extrême favorise les initiatives les plus hardies ont compris la profondeur de cet instinct, et mettant en pratique le principe de la fragilité de l'idée de paix, se sont

constitués marchands de produits dont l'écoulement est garanti par des nécessités impérieuses.

Il est d'un passionnant intérêt de connaître les mouvements de ces colossales entreprises d'armements dont les dirigeants mènent leur jeu subtil dans les coulisses de la finance et de la politique. Introduits dans les milieux les plus autorisés et y faisant manoeuvrer les sentiments les plus divers, ils ont une influence prépondérante dans les éventualités des conflits entre nations.

De nombreux écrits ont retracé la vie aventureuse des marchands de canons et étalé les bénéfices anormaux qu'ils réalisaient durant les hostilités. Mais peu d'historiens ont eu, à cet égard, la compétence de l'économiste bien connu M. Richard Lewinshon. Deux de ses ouvrages, traitant de la matière, ont acquis désormais une enviable réputation. Dans « Zharoff, l'européen mystérieux » et « Les profits de guerre à travers les siècles » (Payot Edit. Paris), il expose avec les détails les plus minutieux ce que le commun du public ignore et continuerait à ignorer sans l'apport copieux des révélations de M. Lewinshon.

Il serait fastidieux d'énumérer les mérites de pareilles oeuvres, qui, par la lumière qu'ils projettent sur les dessous des événements qui se sont déroulés jadis et qui continuent encore à se dérouler avec une étonnante continuité, constituent les plus utiles documents destinés à faire comprendre au monde de bien sévères mais inévitables réalités.

LE COMMERCE EXTERIEUR DE LA GRANDE-BRETAGNE

En novembre : importations: Lst. 97.251.216 contre 96.085.427 en octobre et 78.679.845 en novembre 1936; exportations : Lst. 45.183.569 contre 47.216.048 en octobre et 38 millions 441.349 en novembre 1936; ré-exportations: Lst. 5.305.646 c. 5 millions 198.531 en octobre et 4 millions 342.816 en novembre 1936.

Pour les onze premiers mois de 1937; importations: Lst. 935.412.236, en augmentation de Lst. 169.539.952 sur la période correspondante de 1936; exportations: Lst. 477.979.846, en augmentation de Lst. 77.726.061; réexportations : Lst. 70.224.009, en augmentation de Lst. 15-628.278.

VALEUR DE LA RECOLTE GOTONNIERE EGYPTIENNE

Du 1er septembre au 15 décembre

COTON

	1937	1936
Quantité Cts.	5.245.444	5.465.555
Valeur L.E.	11.417.401	15.001.884
Prix moyen Tal.	10.89	13.72
Diminution en 1937	L.E. 3.584.483	

GRAINES DE COTON

Quantité Ard.	2.151.058	2.349.488
Valeur L.E.	1.132.116	1.680.263
Prix-Moyen P.T.	52.6	71.5
Diminution en 1937	L.E. 548.147	
Diminution totale	L.E. 4.132.630	

LA REVUE COTONNIÈRE

COTON AMERICAIN

LIVERPOOL		
Disponible	15/12/37	22/12/37
Américain	4,75	4,85
Guiza 7	7,18	7,27
Ashmouni	6,04	6,23

NEW-YORK		
Disponible	8,29	8,48

Alexandrie, le 23 déc. 1937.

La hausse méthodique du coton américain depuis trois semaines indique qu'il ne s'agit pas d'un simple mouvement réactif, mais d'un véritable déplacement des cours dû au resserrement du marché. Le fait qu'il se soit produit en pleine tension nippo-américaine et à la veille même des fêtes prouve la force de ce mouvement.

Sur les plus bas niveaux atteints le coton américain a gagné 80 points. Résultat d'autant plus remarquable que depuis septembre nous avons eu trois Bureaux plus baissiers l'un que l'autre.

Comme la série des estimations cotonnières est maintenant close, il n'y a plus à appréhender de nouvelles surprises du côté de la production. Cette considération d'ordre psychologique a certainement contribué au raffermissement du marché.

Cependant la cause principale de l'avance actuelle, c'est le manque de pression à la vente. Si peu active que soit la demande, elle arrive difficilement à être satisfaite en raison de la rétention du coton sous le système du prêt. Bien que les quantités déjà égrenées atteignent environ 17 millions de balles, la majorité de ce coton est retiré de la circulation, d'où la pénurie réelle de contrats dont le marché souffre et qui paraît anormale dans une année d'une abondance si exceptionnelle.

Un autre facteur qui a influé sur l'orientation haussière du marché, c'est l'apparition de divers symptômes qui font croire à un arrêt au moins momentané de la régression économique. C'est là une satisfaction un peu négative, si l'on veut, mais elle a son importance en le sens qu'elle semble indiquer que le point creux de la dépression est déjà atteint. Des signes plus positifs ne tarderont pas sans doute à apparaître, de nature à justifier l'accès d'optimisme qui prévaut actuellement.

Cependant au fur et à mesure que nous approcherons de la limite du prêt, il faut prévoir des offres plus abondantes du Sud. Une hausse au-delà de 9 cents ne se concevrait que dans des conditions in-

dustrielles satisfaisantes, ce qui n'est malheureusement pas le cas. Il ne faut pas oublier d'autre part que le poids de la récolte, aujourd'hui ignoré, ne manquera pas de se faire sentir plus tard. Cette perspective est de nature à modérer l'élan haussier, quand on songe à l'énormité des approvisionnements et au caractère nécessairement limité de la consommation.

Rien de définitif encore au sujet du projet de législation agricole. Il est vrai qu'une dépêche de Washington en date du 18 décembre nous annonce le vote de ce projet par le Sénat, mais il s'agit seulement de certaines dispositions concernant le contrôle de la production et la réglementation des stocks. Il reste beaucoup d'autres points à discuter, et étant donné les divergences prononcées qui existent sur tous ces points, il est peu probable que l'ensemble du projet puisse être adopté au cours de la session actuelle qui se termine incessamment.

En bref la situation peut se résumer comme suit : la question de la production et des approvisionnements est totalement mise de côté en ce moment et le seul facteur qui entre en ligne de compte, c'est la question des prix. Ceux-ci sont jugés bon marché et susceptibles de s'améliorer au moins jusqu'à la limite du prêt gouvernemental.

Il existe d'autre part un équilibre parfait entre l'offre et la demande par suite de la politique de rétention adoptée par les fermiers, ce qui atténue singulièrement la pression à la vente. Enfin, les achats de placements, très timides jusqu'ici, prennent un peu plus d'ampleur à cause du sentiment plus favorable qui règne au sujet de la conjoncture économique.

Il se pourrait donc que nous assistions à la continuation du mouvement de hausse, mais nous ne pouvons nous empêcher d'éprouver une certaine appréhension en présence des énormes approvisionnements suspendus comme une épée de Damoclès sur le marché et qui peuvent faire leur apparition d'un moment à l'autre.

COTON EGYPTIEN

Contrats Sakels		
	23 déc.	16 déc.
Janvier	Tal. 14.44	14.18
Mars	» 14.22	13.89
Mai	» 14.08	13.75
Contrats Giza 7		
Janvier	Tal. 12.44	11.82
Mars	» 12.50	11.88
Mai	» 12.55	11.95

Contrats Ashmouni

Février	Tal. 10.25	9.88
Avril	» 10.23	9.90
Juin	» 10.25	9.97

Après avoir été lent à se mouvoir, notre marché a répondu avec un empressement presque excessif à la hausse américaine. On dirait qu'il cherche à brûler les étapes, et l'écart entre l'Ashmouni et l'Américain qui était tombé à 160 points est remonté en deux ou trois séances à 200 points. Les contrats Ghiza 7 firent preuve d'une fermeté encore plus caractéristique.

Comme il fallait s'y attendre, ces hauts niveaux attirèrent des liquidations spéculatives et la séance de mercredi marqua une réaction générale.

Cette alerte ne fut que de courte durée et dès le lendemain le marché poursuivit sa marche ascendante pour clôturer sur un ton très soutenu.

Les facteurs qui dominent la situation sont toujours les mêmes. C'est d'une part la politique de rétention qui ne connaît aucune relâche, ici comme en Amérique. C'est d'autre part la répugnance de l'industrie à augmenter ses engagements avec les prix haussants. Pour le moment, les circonstances semblent favoriser les acheteurs à cause de la petitesse des ventes en couverture et des fixations très limitées de l'intérieur. Dans ces conditions, le réveil de l'intérêt spéculatif, conjugué avec quelques fixations de l'industrie, ont révélé une pénurie réelle de contrats qui fut la cause de la précipitation de la hausse.

La poursuite du mouvement haussier dépend de deux conditions essentielles : le raffermissement du coton américain et l'expansion de la demande textile. Si ces deux éventualités ne se produisent pas, le marché aura à affronter une avalanche d'offres de la part des cultivateurs qui ont retenu leur coton, aussitôt que l'enthousiasme actuel se sera calmé.

Somme toute, la politique de rétention a eu des résultats assez heureux jusqu'ici, puisqu'elle a maintenu depuis le début de la campagne un écart moyen de plus de 200 points entre l'Américain et l'Egyptien, alors que les approvisionnements énormes dont nous disposons faisaient craindre une contraction sensible de cet écart. La filature elle-même, qui espérait obtenir notre coton à des conditions beaucoup plus avantageuses, semble s'habituer à la parité actuelle des prix et n'hésite plus à procéder à de nombreuses fixations de cotons « on call ». A supposer que l'écart se rétrécisse par

la suite, il n'en demeure pas moins que la moitié de la récolte aura été vendue à des prix favorables par rapport à l'Américain.

Les arrivages continuent à être modérés, par suite du mouvement de rétention qui se poursuit toujours à l'intérieur. Jusqu'ici, les cotons acheminés à Alexandrie sont inférieurs de plus de 100.000 cantars à ceux de l'année dernière, alors que la récolte accuse un excédent de 2 millions de cantars. Quant aux exportations, elles se poursuivent à un rythme de plus en plus accéléré. Elles atteignent pour la semaine sous revue un total de 331.000 cantars. Il est probable que la dernière semaine du mois ne le cèdera pas en importance. A partir de janvier, il faut s'attendre à une chute de nos expéditions à l'étranger, à moins d'un réveil de la demande textile qui jusqu'ici s'est peu étendue aux échéances éloignées. Il ne faudrait pas en conclure qu'il n'existe pas d'engagements pour janvier, mais ils sont d'une importance modérée par rapport à ceux de l'année dernière où les embarquements de janvier marquèrent un véritable record.

MARCHE DES DISPONIBLES

L'activité fut modérée au cours de cette semaine où la moyenne des ventes journalières a évolué entre 2.000 et 2.500 balles. Toujours bonne demande sur les cotons courte soie et sur le Guiza 7. Les autres variétés sont presque totalement délaissées.

Aucun changement dans les primes qui n'accusent pas de signe de fléchissement, sauf pour les cotons Sakels sur lesquels la demande se limite presque exclusivement aux grades supérieurs.

GRAINE DE COTON

	23 déc.	16 déc.
Janvier	P.T. 52,2	51,6
Février	» 52,6	51,9
Mars	» 53,—	52,2
Avril	» 53,4	52,6

La graine a enregistré un raffermissement modéré, en sympathie avec la hausse du coton, mais la tentative de provoquer un mouvement de plus grande envergure a échoué devant l'apathie de la spéculation et la petitesse de la demande étrangère.

On avait espéré que les niveaux anormalement bas de la graine auraient stimulé la demande dans des proportions beaucoup plus fortes, malheureusement cet espoir a été déjoué et nos exportations s'obstinent à être inférieures à celles de l'année dernière malgré l'augmentation sensible des approvisionnements.

Ce qui fait la véritable force de cet article, ce sont ses prix très modérés. Il est difficile de concevoir une baisse au-dessous de cinquante piastres, à moins qu'elle ne soit de caractère passager, car ce niveau a déjà escompté tous les facteurs défavorables de la situation. Une autre cause de soutien, c'est l'activité de la demande

locale qui se développe de semaine en semaine. Résultat d'autant plus remarquable que nos exportations d'huiles ont été insignifiantes jusqu'ici par suite de la fermeture de la plupart de nos débouchés extérieurs.

En Amérique, les prix du saindoux et de l'huile de coton semblent s'être stabilisés et ne donnent plus lieu, en tout cas, à ces fluctuations violentes enregistrées au début de la campagne.

Bien que l'abondance de toutes les matières oléagineuses dans le monde ne milite pas en faveur d'une campagne haussière, les prix actuels semblent cependant être sains et susceptibles de s'améliorer légèrement avec une expansion de la demande étrangère.

CREDIT FONCIER EGYPTIEN

Dans sa réunion de mardi dernier, le Conseil d'Administration de cet important établissement hypothécaire a fixé les dividendes pour l'exercice 1936-37, comme suit: l'action recevra P.T. 120 et la fondateur L.E. 25, soit P.T. 250 pour la dixième.

Nous croyons savoir qu'il n'existe aucune éventualité pour la distribution d'un bonus.

BOURSE DES MARCHANDISES D'ALEXANDRIE (Contrats)

Livraisons	17/12/37		18/12/37		20/12/37		21/12/37		22/12/37		23/12/37	
	O.	C.	O.	C.	O.	C.	O.	O.	O.	C.	O.	C.
Sakellaridis :												
Janvier	14.19	14.23	14.15	14.38	14.34	14.43	14.51	14.42	14.49	14.32	14.35	14.43
Mars	13.90	13.99	13.88	14.08	14.15	14.16	14.32	14.20	14.22	14.11	14.17	14.23
Mai	13.84	13.86	13.79	13.95	13.98	14.06	14.26	14.10	14.12	14.02	14.16	14.13
Guiza 7 :												
Janvier	11.83	11.90	11.83	11.95	11.98	12.18	12.30	12.37	12.41	12.25	12.34	12.43
Mars	11.90	11.97	11.90	12.01	12.08	12.27	12.39	12.44	12.49	12.23	12.39	12.50
Mai	12.—	12.03	11.96	12.11	12.15	12.34	12.45	12.51	12.54	12.35	12.51	12.54
Novembre	12.36	12.36	12.38	12.41	12.46	12.59	12.72	12.72	12.61	12.56	12.78	12.75
Achmouni :												
Décembre	9.95	9.99	9.96	10.35	10.08	10.21	10.35	10.40	10.46	10.25	—	—
Février	9.90	9.94	9.88	10.—	10.—	10.11	10.24	10.25	10.27	10.11	10.15	10.24
Avril	99.94	9.94	9.90	10.02	10.06	10.15	10.28	10.27	10.30	10.12	10.16	10.22
Juin	10.01	9.98	9.96	10.07	10.10	10.20	10.33	10.32	10.35	10.17	10.20	10.26
Octobre	10.15	10.18	10.13	10.27	10.29	10.44	10.50	10.51	10.52	10.34	10.36	10.42
Graines de coton :												
Décembre	51.5	51.7	51.3	51.4	51.9	51.8	51.3	52.2	—	51.9	—	—
Janvier	51.5	51.6	51.1	51.4	51.7	51.8	52.3	52.2	52.2	51.7	52.2	52.3
Février	51.5	52.—	51.4	51.8	52.2	52.1	52.7	52.6	52.6	52.—	52.6	52.7
Mars	52.5	52.4	—	52.1	—	52.4	—	52.9	—	52.9	52.9	53.—
Avril	54.5	52.7	—	52.4	52.—	52.7	53.2	53.3	53.2	52.7	53.3	53.4
Novembre	55.—	55.—	—	55.4	56.03	55.2	56.3	56.4	—	57.—	56.5	56.5

COMMISSION DE LA BOURSE DE MINET-EL-BASSAL

BULLETIN HEBDOMADAIRE

Alexandrie, Jeudi à Midi le 23 Décembre 1937

COTON

Arrivages	EXPORTATIONS										STOCK	
	Angleterre		Continent		Extrême-Orient, Indes, Chine et Japon		Etats-Unis		TOTAL			
	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles	Cantars	Balles		Cantars
Cette semaine . . .	305.047	14.965	109.740	21.084	155.933	7.895	58.571	945	6.962	44.889	331.206	2.469.235
Même sem. 1936 . . .	204.213	16.965	124.598	17.546	129.331	10.623	78.035	500	3.667	45.634	335.631	2.913.522
» y 1935 . . .	148.512	9.311	67.893	9.742	71.632	3.563	26.210	2.898	21.197	25.514	186.932	2.399.061
Dep. 1er Sep. 1937 . . .	5.550.493	154.925	1.138.969	248.605	1.838.548	51.163	377.327	10.595	77.869	465.288	3.432.713	—
Même époque 1936 . . .	5.669.767	179.366	1.312.819	178.081	1.315.127	74.000	544.537	9.904	72.650	441.351	2.245.133	—
» » 1935 . . .	5.706.142	181.579	1.929.646	255.447	1.884.416	58.096	428.232	14.650	107.495	509.772	3.749.789	—

Y compris stock § au 1^{er} Septembre 1937 Crs. 351.455 * au 1^{er} Sept. 1936 Crs. 488.888 † au 1^{er} Sept. 1935 Crs. 442.708
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 15 Décembre 1937, Achmouni Cantars 17.052, Zagora, 22.164 Divers 5.606.
 Total Cantars 44.822 ; en outre Crs. 49.599 ont été réexpédiés à l'intérieur du pays. Ensemble 94.421 à déduire du stock.
 Consommation à l'intérieur du pays du 1^{er} Septembre 1937 au 8 Décembre 1937 Cantars 88.261.
 N.B. En dehors des Exportations ci-dessus il a été exporté par d'autres ports 2.200 cantars.

GRAINES DE COTON

Arrivages	EXPORTATIONS				STOCK	TOURNEAUX		HUILE de GRAINES de COTON	
	Angleterre		Continent			TOTAL	Arrivages		Export.
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs					
Cette semaine	115.452	80.400	3	80.403	1.101.875	2.242	6.079	17	
Même semaine 1936	112.750	132.736	—	132.736	1.143.912	3.619	4.796	—	
» » 1935	71.260	43.258	—	43.258	763.773	847	3.042	—	
Depuis 1 ^{er} Septembre 1937	2.269.073	1.187.533	26.481	1.214.014	—	27.572	56.416	393	
Même époque 1936	2.462.238	1.314.426	8.796	1.323.222	—	24.550	45.203	—	
» » 1935	2.390.985	1.607.653	38.654	1.646.307	—	28.030	55.620	—	

Y compris Stock § au 1^{er} Septembre 1937.-Ard. 46.816 * au 1^{er} Septembre 1936-Ard. 4.896 † au 1^{er} Sept. 1935. Ard. 19.095.
 Consommation locale du 1^{er} Septembre 1937 au 15 Décembre 1937 environ Ard. 382.653 (*) à déduire du stock.

Pour les Fèves, Orges, Blés, Lentilles, Maïs et Oignons. la consommation locale n'est connue respectivement que les 31 Mars et 30 Novembre.

FÈVES

Arrivages	EXPORTATIONS				STOCK	ORGES		
	Saïdi		Béhéra			TOTAL	Arrivages	Export.
	Ardebs	Ardeb	Ardebs	Ardebs				
Cette semaine	902	1.221	—	—	—	52.136	300	—
Même semaine 1936	515	74	—	—	—	58.119	3.417	657
A partir du 1 ^{er} Avril 1937	36.083	46.805	383	824	1.207	—	114.351	117.703
Même époque 1936	40.170	47.413	—	1.366	1.366	—	133.621	66.983
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard.	455	—	—	—	—	Ard.	21.613
Stocks au 1 ^{er} Avril 1936	Ard.	2.202	—	—	—	—	Ard.	44.233

BLÉS

LENTILLES

MAIS

OIGNONS

Arrivages	Saïdi		Béhéra		Arriv.	Export.	Arriv.	Export.	Arrivages	Export.		
	EXPORTATIONS		TOTAL								STOCK	
	Ardebs	Ardebs	Ardebs	Ardebs							Ardebs	Ardebs
Cette semaine	19.171	5.972	6.698	279	—	707	—	726	819			
Même semaine 1936	8.652	2.435	—	298	—	1.527	1.106	967	—			
A partir du 1 ^{er} Avril 1937	664.959	308.699	63.805	43.056	1.467	1.717	—	1.036.007	981.407			
Même époque 1936	536.020	381.634	—	12.467	398	5.255	2.498	905.093	867.088			
Stocks au 1 ^{er} Avril 1937	Ard.	7.075	Ard.	243	au 1 ^{er} Déc. 1936	Ard.	—	au 1 ^{er} Mars 1937	Crs.	—		
Stocks au 1 ^{er} Avril 1936	Ard.	9.894	Ard.	1.025	au 1 ^{er} Déc. 1935	Ard.	—	au 1 ^{er} Mars 1936	Crs.	—		

N.B. L'année pour les Blés et les Lentilles commence le 1^{er} Avril. pour les Maïs le 1^{er} Déc. pour les Oignons le 1^{er} Mars

REVUE DU MARCHÉ DE GROS

Le 24 décembre 1937.

Alors que les bourses de céréales parviennent à se maintenir dans une fermeté relative, les marchés sucriers font preuve d'une grande faiblesse, en ce qui concerne les places américaines.

Notre marché reste toujours ferme, avec des prix satisfaisants surtout en ce qui concerne le riz.

FARINES ET BLES

La cote à Chicago se maintient ferme à 92 1/2 cents. Celle de Liverpool est légèrement plus faible à sh. 7/6 1/2 contre sh. 7/7 7/8.

Le marché reste dominé par les nouvelles de l'Argentine ; en outre, une petite reprise des affaires à l'exportation a permis de maintenir facilement le bénéfice de la hausse récente. En fait, on estime maintenant que les Etats-Unis ne disposent pas de très fortes quantités de blé pour l'exportation, étant donné surtout la mauvaise qualité de la dernière récolte ; à Chicago, par exemple, où les stocks dans les éleveurs représentent 8 millions de boisseaux, à peine 17% sont filières, la qualité de ces blés est très inférieure à la base du contrat.

Les prix de la farine étrangère sont restés généralement inchangés. Toutefois la farine australienne non dédouanée est plus faible à Lst. 12.10/- contre Lst. 12.12/6. Les prix de la marchandise dédouanée sont à Lst. 10.17/6 contre Lst. 11.5/-, plus des droits de douane de P.T. 1090.

La farine américaine non dédouanée cote toujours Lst. 16.5/- pour le Gold Medal et Lst. 16.10/- pour le Northern King. La marchandise dédouanée vaut P.T. 180 et 181 respectivement pour les deux qualités.

Les stock de farines dans les Bonded d'Alexandrie est de 4.485 sacs contre 5.568 sacs de la semaine dernière ; celui de Port-Saïd est de 5.237 sacs contre 5.462 sacs.

Notre marché continue à se comporter avec beaucoup de fermeté, se stabilisant aux plus hauts prix, après un ou deux reculs temporaires sans importance. Même après les fêtes, les arrivages sont restés très modérés et nous n'insisterons pas sur l'importance de ce facteur. Pour le moment donc aucune pression n'est exercée sur le marché et il en sera ainsi jusqu'au mois prochain, quand des mesures seront prises pour atténuer les effets des liquidations.

En attendant, la consommation est suffisamment bonne pour maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande.

En ce qui concerne les exportations, les affaires avec l'Allemagne deviennent plus difficiles. Le dernier blé acheté du Ministère revient à 172 sh. la tonne fob. Alexandrie ou bien 193 sh. cif. et l'Allemagne ne paie pas

plus de 187/6. On a fait un effort chez nous en offrant à 189/6, mais sans résultat. On a tenté d'approcher la Grèce mais ce pays achète du blé d'Australie à 175 sh. la tonne cif. Quant à l'Espagne sur laquelle on avait placé quelques espoirs, elle se fournit en blé du Danube à 140/- fob Mer Noire.

Les exportateurs se trouveront par conséquent dans la nécessité de baisser leurs prix, dans la nouvelle enchère que fera le Ministère et dont la date n'est pas encore fixée.

On a reçu de l'intérieur pendant la semaine un total de 13.063 ardebs dont 2.172 ardebs de blé Béhéra et 10.891 sacs de blé Saïdi, contre une quantité à peu près pareille de la semaine dernière qui a compté plusieurs jours de chômage. Les quantités offertes sur le marché des céréales ont été facilement vendues aux minoteries, dont les ventes sont assez normales en ce moment. Les prix du blé moyen 22 1/2 kirats sont P.T. 136-137 pour le hindi Saïdi, P.T. 132-133 pour le hindi Béhéri, P.T. 130-131 pour le baladi Hindi et P.T. 128-129 pour le baladi Béhéri, par ardeb de 150 kilos.

SUCRE

La faiblesse des marchés américains perdure et la cote à New-York fléchit à 228 cents contre 233. Londres se maintient plus ferme et la cote termine inchangée à sh. 6/2.

Dans notre marché du sucre pour le transit il n'y a pas eu de changements notables depuis la semaine dernière. On s'est occupé plutôt, du réglément de la marchandise achetée et reçue, que d'affaires nouvelles. La demande pour la Syrie et la Palestine laisse d'ailleurs beaucoup à désirer et on en a la preuve dans le fait que le chargement du bateau «Emmy»

sera débarqué à Port-Saïd, alors que les vendeurs avaient laissé l'option de le faire suivre à Beyrouth. Comme nous le disions dans notre précédente revue, les marchés là-bas sont abondamment fournis de sucre acheté à des prix qui laissent des pertes.

C'est dire, que l'offre est en ce moment très grande sur notre place, car sur les trois chargements reçus d'un total de 16.000 tonnes, il n'y a de vendues que les 6.000 tonnes du «Baron Vernon» et 1.000 tonnes environ du «Gudrun Mærsk» et les acheteurs de ces 7.000 tonnes ne sont pas tous des consommateurs.

On est vendeur sur le marché à Lst. 7 10/- la tonne cif Port-Saïd ou bien Lst. 7 15/- franco Bonded.

Les nouvelles de l'origine indiquent une tendance ferme, mais elles passent au second plan pour le moment. Le Consortium de Java ayant déjà placé la plus grande partie de son contingent n'est plus disposé de faire des offres «cif Port-Saïd», au-dessous de Lst. 8 10/-.

Le marché du sucre local pour la consommation a été modérément actif et sans changements dans les prix. Le granulé-raffiné vaut en gros, P.T. 209 le sac de 100 kilos, le sucre concassé P.T. 189.2 le sac de 80 kilos et les tablettes P.T. 63 la caisse de 25 kilos.

RIZ

Poursuivant son mouvement de hausse, le marché du riz enregistra cette semaine, de nouveaux et sensibles progrès. Le riz glacé avance à P.T. 124 le sac de 100 kilos venant de P.T. 122 le Mamsouh gagne P.T. 4 par sac à P.T. 114 et le Cargo hausse également à P.T. 108 réalisant une plus-value de P.T. 4 par sac. Empressons-nous de dire que cette hausse est due à des causes locales d'un caractère spéculatif.

BANQUE D'ATHÈNES

(Société Anonyme)

SIÈGE SOCIAL A ATHÈNES
ADRESSE TELEGRAPHIQUE BANCATHEN

Capital entièrement versé	Drs. 100.800.000
Réserves	Drs. 75.200.000

SIÈGE CENTRAL A ATHENES: 108 Agences en Grèce.
ANGLETERRE: Londres, 22, Fenchurch Street.
EGYPTE: Alexandrie, Le Caire, Port-Saïd.
CHYPRE: Limassol, Nicosie.

BANQUE AFFILIEE AUX ETATS-UNIS:

NEW-YORK: The Bank of Athens Trust Co., 205, West 33rd Str.

La demande de l'étranger est trop modeste pour justifier cet enthousiasme de notre place et quant à la consommation locale, elle continue à se fournir au ralenti. Dans l'un et dans l'autre cas, la question du prix est un grand obstacle aux transactions.

On traite peu d'affaires à livrer sur place, mais en tous cas on ne peut presque rien obtenir des usines. Certains commerçants seraient vendeurs de riz Mamsouh pour livraison janvier-avril 1938, au prix du disponible et même à une petite fraction moins, mais avec option de livrer du riz de l'une de nos trois principales rizeries, Behrend, Bomonti et Chamî ou de toutes les trois.

Le riz de Rangoon de la nouvelle récolte pour expédition janvier-février, à l'option des vendeurs est offert à Lst. 9.5/- la tonne plus bas que la semaine dernière au prix de Lst. 8.10/- cif Port-Saïd. Le disponible inchangé vaut Lst. 9.10/- la tonne franco Bonded pour le Steel No. 3 affaires presque nulles.

SACS VIDES

Le marché des sacs à coton a continué à s'affaiblir et nous les retrouvons en fin de semaine à P.T. 4 5/40 avec une demande presque nulle. La saison étant terminée, on se désintéresse complètement de la marchandise disponible et l'attention se portera bientôt sur le contrat août-septembre. En raison de la forte baisse de l'origine le prix de cette livraison n'est pas très attrayant. On demande sur place P.T. 4 12/40 et l'écart avec le disponible suffit à peine pour couvrir les frais de magasinage et d'assurance.

Le prix des sacs à oignons se raffermirait légèrement à 44 1/2 parcs le sac sur un commencement de demande de la part des commerçants d'oignons dont la saison est précoce.

Les autres genres de sacs sont négligés et subissent un léger recul. Leurs prix sont comme suit :

Sacs lbs.	Charg.	Disp. P.T.
2 1/4	41/—	2 13/40
2 1/2	46/3	2 28/40
3 1/4	62/3	3 22/40
5	90/—	5 7/40
5 (extra)	102/—	5 30/40

Le stock de sacs divers dans les Bonded de Port-Saïd est de 3.700 balles contre 2.825 balles de la semaine dernière.

Procès en cours

COMPAGNIE UNIVERSELLE DU CANAL MARITIME DE SUEZ

27 décembre 1937. — Jug. att. du Trib. Civil du Caire (1ère Ch.) sur l'action intentée par les Hoirs Jacques Setton tend. à entendre dire pour droit que le décret du 2 mai 1935 n'est pas opposable aux porteurs étrangers de coupons d'obligations 5% de la dite Compagnie et qu'elle

est tenue à faire le service des coupons des dites obligations sur la base du franc-or.

LAND BANK OF EGYPT

22 janvier 1938. — Déb. dev. Trib. Civil d'Alexandrie (1ère Ch.) sur l'action intentée par L. Savignoni et G. Campos, tendant au paiement en francs français, tels que définis par la Loi du 25/6/28, du coup. et des obligations 4 1/2 pour cent du dit Etablissement.

S.A. DES TRAMWAYS DU CAIRE

28 décembre 1937. — Déb. dev. le Trib. Commerce du Caire sur l'act. intent. par Victor Rossetto, tend. au paiement en francs égyptiens tarifés à P.T. 3,8575 le franc, des coupons et obligations 4 0/0 de la dite Société, dont il est porteur.

CARNET DE L'ACTIONNAIRE

ASSEMBLEES EXTRAORDINAIRES

Mercredi 29 décembre 1937

The Electricity & Ice Supply Cy. — Ass. Gén. Extr. au Siège de la Société, 12, rue Sidi Metwalli, Alexandrie, à 4 h. 30 p.m.

ASSEMBLEES ORDINAIRES

Lundi 27 décembre 1937

The Manure Cy of Egypt. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 6, rue Chérifein, Le Caire, à 4 h. p.m.

Mardi 28 décembre 1937

S.A. des Chemins de fer de la Basse-Egypte. — Ass. Gén. des Obligataires, au Siège de la Société, rue Maspéro, Le Caire, à 4 h. p.m.

Jeudi 30 décembre 1937

Eastern Company. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 1, rue Tousoun, Alexandrie, à 11 h. a.m.

S.A. des Drogueries d'Egypte. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, 12, rue El Mahdi, Le Caire à 4 h. 30 p.m.

Janvier 11 janvier 1938

The Land Agency of Egypt. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, à El-Turkh, Alexandrie, à 10 h. a.m.

Mardi 18 janvier 1938

Crédit Foncier Egyptien. — Ass. Gén. Ord. au Siège de la Société, rue Manakh, Le Caire, à 4 h. p.m.

Le Conseil d'Administration.

Avis et Convocations

THE ALEXANDRIA & RAMLEH RAILWAY COMPANY LIMITED

Avis aux Actionnaires

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie

qui s'est tenue à Alexandrie le vendredi 17 décembre 1937 a approuvé le rapport de l'Administration ainsi que les comptes de l'Exercice 1936-37.

En conséquence, le dividende de cet exercice a été fixé à Sh. 1 (un shelling) par action.

Ce dividende est payable à partir du vendredi 24 décembre 1937 aux bureaux de la Compagnie, 3, Place Saad Zaghloul, tous les jours de 10 h. à midi et de 15 h. à 17 h. les jours fériés exceptés, contre remise du coupon No. 35.

Alexandrie, le 18 déc. 1937.

Par ordre du Conseil d'Administration :
La Direction.

FILATURE NATIONALE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne

Avis aux Actionnaires

Messieurs les Actionnaires sont informés que le Dividende de P.T. 36 par action pour l'Exercice 1936-1937, déclaré à l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 décembre 1937, est payable, à partir du 20 décembre 1937, aux guichets de la National Bank of Egypt à Alexandrie et au Caire, contre remise du coupon No. 19.

Alexandrie, le 17 déc. 1937.

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE ANONYME DES PRESSES LIBRES EGYPTIENNES

Avis aux Actionnaires

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires qui a eu lieu le 20 décembre 1937, a fixé les intérêts et dividende de l'Exercice 1er septembre 1936-31 août 1937

à 12% soit P.T. 48
et d'un boni de » 40

Piastres quatre-vingt-huit

au tarif P.T. 88

Un acompte de P.T. 30 par action ayant été payé en avril dernier, le solde soit P.T. 58 (Piastres cinquante-huit au tarif) sera payé à partir du 29 décembre courant aux guichets de la National Bank of Egypt à Alexandrie contre remise du coupon No. 79.

Alexandrie, le 21 décembre 1937.

SOCIETE ANONYME DES PRESSES LIBRES EGYPTIENNES

Avis aux Actionnaires

Messieurs les Actionnaires de la Société Anonyme des Presses Libres Egyptiennes sont informés que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 1937 a voté à l'unanimité les résolutions suivantes :

1.) L'augmentation du capital social à porter de L.E. 128.000 à L.E. 192.000 par incorporation de réserve et par l'émission de 16.000 actions nouvelles de L.E. 4 chacune, jouissant des

à Gle, pour favoriser le
ent du Commerce et de
France, au Comptoir
ompte de Paris, à la
dit Industriel et Com-
Crédit Suisse (Lausanne
neve), à la Sté Française de
banque et de Dépôts (Bruxelles).

SOCIETE ANONYME DES CHEMINS DE FER DE LA BASSE-EGYPTE

**Siège social : Shareh Maspéro,
Le Caïre.**

**Registre du Commerce du Caïre
No. 1054**

MM. les porteurs d'actions privilégiées et d'actions de jouissance sont convoqués en Assemblée générale le mardi 28 décembre 1937, à 15 heures, au siège social, Shareh Maspéro, Le Caïre.

ORDRE DU JOUR :

- 1.) Rapports du Conseil d'Administration, du Collège des Commissaires et du Chartered Accountant ;
- 2.) Bilan et compte de profits et pertes de l'exercice 1936-1937 ;
- 3.) Décharge aux administrateurs aux Commissaires et au Chartered.
- 4.) Nomination d'administrateurs et de commissaires ;
- 5.) Approbation d'une convention relative à l'exploitation du service d'autobus de la société, à l'obtention en commun avec un autre groupement d'une concession d'autobus et à la création d'une société anonyme pour l'exploitation de cette concession.

Pour être admis à cette Assemblée, les porteurs d'actions privilégiées et d'actions de jouissance auront à se conformer aux stipulations des articles 27 et 28 des statuts.

Les dépôts de titres seront reçus jusqu'au 16 décembre 1937 inclusivement :

Au Caïre :
Banque Belge et Internationale en Egypte ;
Banque Ottomane ;
Barclays Bank ;
Crédit Lyonnais ;
National Bank of Egypt.
A Bruxelles :
Compagnie générale d'entreprises électriques et industrielles (Electrobel), 1, Place du Trône ;
Banque de Bruxelles, 2, rue de la Régence ;
Banque de Paris et des Pays-Bas, 31, rue des Colonies ;
Banque de la Société Générale de Belgique, 3, rue Montagne du Parc ;
Banque Industrielle Belge, 95, rue de l'Enseignement ;
Chez MM. F.M. Philippson et Cie., 44, rue de l'Industrie.

Le Conseil d'Administration.

SOCIETE ANONYME DES CHEMINS DE FER DE LA BASSE-EGYPTE

**(Siège Social : Chareh Maspéro,
Le Caïre. Registre du Commerce
du Caïre No. 1054).**

Avis de Convocation

Conformément à l'Art. 8 de la troisième partie du Concordat homologué le 15 avril 1933, le Conseil d'Administration de la Société convoque MM. les porteurs d'obligations en Assemblée Générale, le mardi 28 décembre 1937, à 16 heures, au Siège Social, chareh Maspéro, Le Caïre.

Ordre du Jour

Approbation d'une convention relative à l'exploitation du service d'autobus de la Société, à l'obtention en commun avec un autre groupement d'une concession d'autobus et à la création d'une société anonyme pour l'exploitation de cette concession.

Pour être admis à cette Assemblée, les porteurs d'obligations auront à déposer leurs titres jusqu'au 17 décembre 1937 inclusivement :

Au Caïre et à Alexandrie : à la National Bank of Egypt.

A Bruxelles :
A la Banque de Bruxelles, 2, rue de la Régence.

A la Banque de Paris et des Pays-Bas, 31, rue des Colonies.

A la Banque de la Société Générale de Belgique, 3, rue Montagne du Parc.

A la Banque Industrielle Belge, 95, rue de l'Enseignement.

Chez MM. F.M. Philippson & Co., 44, rue de l'Industrie.

Les obligataires peuvent se faire représenter à l'Assemblée Générale, mais seulement par un membre de cette Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

CHAMBRE DE COMPENSATION ALEXANDRIE

**Semaine du 13 au 18 décembre.
Nombre des effets présentés
à la Compensation :**

	L.E.
5.387 d'un montant de 1.406.401	
Même semaine 1936:	
4.192 d'un montant de 1.139.048	
Total du 1er janvier 1937	
à ce jour :	
246.265 d'un montant de 58.413.688	
Même période 1936:	
238.469 d'un montant de 55.109.927	

LE CAIRE

du 13 au 18 décembre

9.750 d'un montant de 1.267.473	
Même semaine 1936:	
6.885 d'un montant de 1.445.701	
Total du 1er janvier 1937	
à ce jour :	
452.761 d'un montant de 70.074.008	
Même période 1936:	
430.841 d'un montant de 63.219.062	

de L.E. 128.000
Livres Egyptien-
es par 32.000 (trente-
actions de L.E. 4 (quatre
es Egyptiennes) chacune, entière-
ment libérées.

La possession d'une action entraîne de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions des Assemblées Générales.

Nouveau Texte

Le Capital Social est de L.E. 192.000 (cent quatre-vingt-douze mille Livres Egyptiennes) représentées par 48.000 (quarante-huit mille) actions de L.E. 4 (quatre Livres Egyptiennes) chacune, entièrement libérées.

La possession d'une action entraîne de plein droit adhésion aux Statuts de la Société et aux décisions des Assemblées Générales.

Alexandrie, le 21 décembre 1937.

CREDIT FONCIER EGYPTIEN EGYPTIEN

Messieurs les Actionnaires du Crédit Foncier Egyptien sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 18 janvier 1938, à 4 heures de l'après-midi, au Siège Social au Caïre.

Ordre du Jour :

- 1o.) Lecture du Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales,
- 2o.) Lecture du Rapport des Censeurs,
- 3o.) Approbation des Comptes et fixation du dividende pour l'Exercice 1937,
- 4o.) Nomination d'Administrateurs,
- 5o.) Nomination de deux Censeurs pour l'Exercice 1938.

Tout porteur de 50 actions a le droit d'assister à l'Assemblée Générale.

Les actions devront être déposées : en Egypte : au plus tard le 17 janvier 1938.

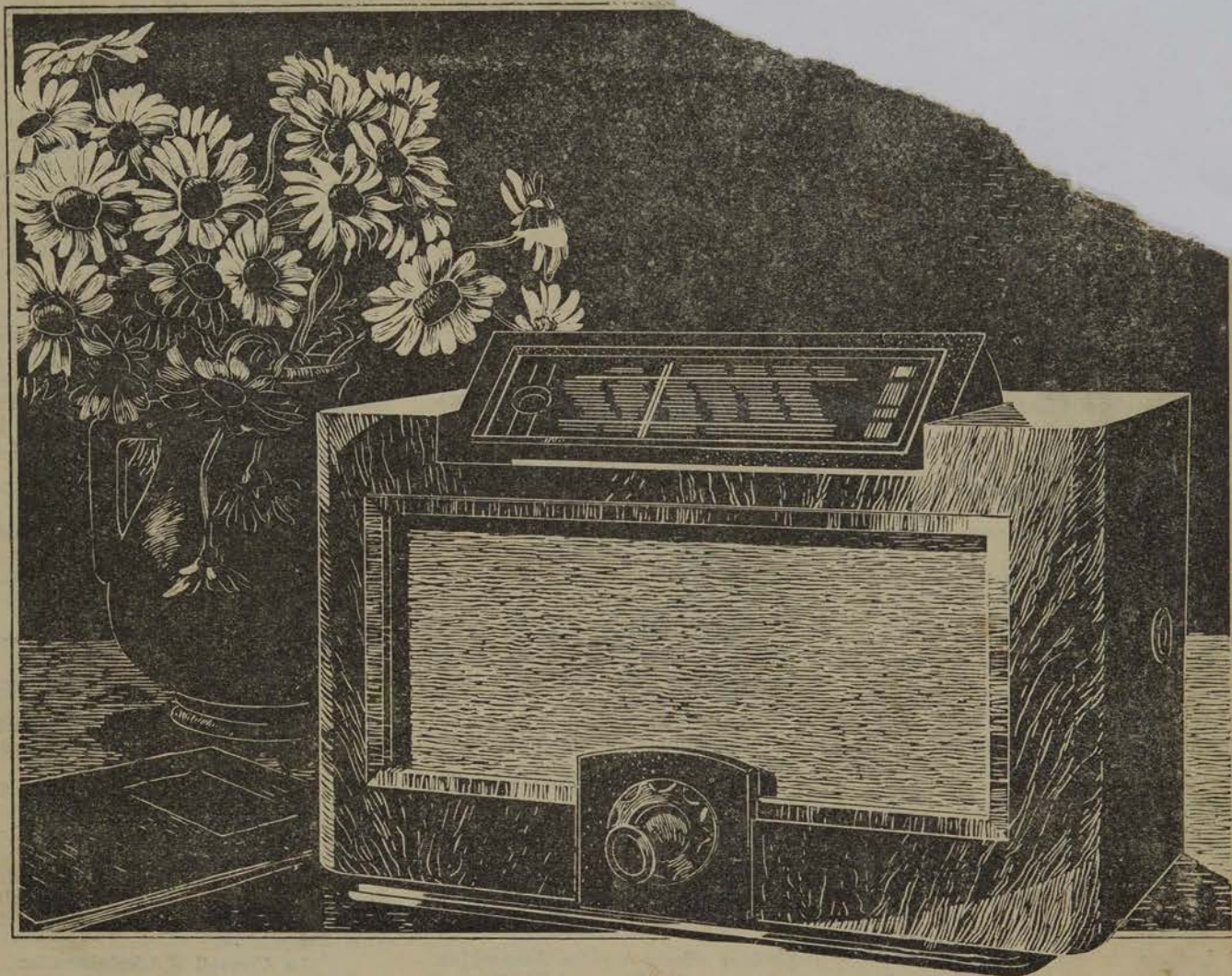
En Europe : au plus tard le 5 janvier 1938.

Les dépôts seront reçus :

Au Caïre : au Siège Social.

A Alexandrie : au Crédit Lyonnais, au Comptoir National d'Escompte de Paris, à la National Bank of Egypt, à la Banque d'Athènes, à la Banque Belge et Internationale en Egypte, à la Banque Misr, ou dans l'une des autres principales Banques de la place.

En Europe : à la Banque de Paris et des Pays-Bas, au Crédit Lyonnais,



Pour le Nouvel An !

LE 750 PHILIPS RENDRA A
VOTRE FOYER LA GAÏETÉ
NÉCESSAIRE D'UN SOIR DE
RÉVEILLON

N.B. - Hâtez-vous de l'entendre chez le commerçant de radios le plus proche, il ne vous reste plus qu'une semaine.